

# LE DEVOIR

VOL. XCI - N° 103

LE MARDI 9 MAI 2000

87c

+ TAXES = 1\$

LE MONDE

**L'ESPAGNE SE MOBILISE CONTRE L'ETA**  
PAGE B 5

ÉCONOMIE

**FORTE HAUSSE DU TOURISME AU QUÉBEC**  
PAGE B 1

LES SPORTS

**LE SALUT DES PENGUINS PASSE PAR JAGR**  
PAGE B 6



PERSPECTIVES

## Coup de vieux!

Au Parti québécois, les jeunes sont plus vieux que dans les autres partis. Pour rallier le Comité des jeunes du PQ, il faut avoir moins de 30 ans; à l'Action démocratique et au Parti libéral, la jeunesse finit à 25 ans. Est-ce un signe? Le constat a frappé bien des observateurs lors du congrès national de la fin de semaine: les membres du PQ ont vieilli.

Pour beaucoup, le projet souverainiste qui était porté par la jeunesse dans les années 70 l'est encore par les mêmes personnes qui n'ont pas dérogé à l'idéal de leur 20 ans. On ne peut dire que les jeunes sont tout à fait absents du PQ: au congrès, on en retrouvait, clairsemés, qui avaient l'air d'accompagner sagement leurs parents (ou leurs grands-parents) à une fête de famille.

Quand au membership du PQ, on compterait près de 25 000 jeunes sur les quelque 100 000 membres du parti. Ils n'étaient manifestement pas 25 % des délégués. Ces jeunes «ne sont pas portés à se mettre de l'avant», laissant souvent la place à plus expérimentés qu'eux au poste de délégués, explique Alexis Cossette-Trudel, le président du Comité national des jeunes du PQ. «Les baby-boomers, c'est eux qui sont dans le haut de pyramide», dans la société comme au PQ, estime-t-il.

Autre raison qui explique que les jeunes se sont faits rares: le congrès a eu lieu en pleine période de fin d'année scolaire pour les étudiants du cégep et de l'université. Une chose à éviter la prochaine fois, soutient Alexis Cossette-Trudel.

Sur le plancher, la proposition du comité des jeunes d'abolir la loi 86 a connu le sort que l'on sait, absorbée par l'initiative gouvernementale de tenir des États généraux sur la langue. Le même sort a été réservé à une autre de leurs propositions visant à associer au projet souverainiste la social-démocratie.

Cette rebuffade a eu peu d'écho. Les jeunes péquistes ont l'échec tranquille. Bien élevés, ils ne font guère de vagues. Le jeune militant Pierre Tadros, qui a travaillé pendant des mois pour que soit débattue sa proposition de coupler la souveraineté à la social-démocratie, était en peine d'expliquer ce rejet. «Je n'y comprends rien», a-t-il lancé. Il a promis aux journalistes une «déclaration-choc», qui s'est avérée bien pondérée, presque diplomatique: «Le Parti québécois doit clairement dire qu'il est social-démocrate», suivie de «M. Bouchard est un excellent chef». Bref, on est très loin des empoignades du passé.

Pour Alexis Cossette-Trudel, le PQ serait à l'image de la société. Les jeunes n'ont plus le poids démographique qu'ils avaient et ce sont les baby-boomers qui mènent le bal... comme le PQ. Mais il soutient que le parti est en processus de rajeunissement. «D'ici les prochaines élections, le PQ va concurrencer l'ADQ quant à la moyenne d'âge», dit-il. Toute une commande.

Au cabinet de Lucien Bouchard, on souligne que «la volonté actuelle du premier ministre, c'est de donner beaucoup, beaucoup de place aux jeunes». M. Bouchard a nommé Sylvain Tanguay, dans la mi-trentaine, à titre de directeur-général du parti, rappelle-t-on pour donner un exemple.

Au congrès, les militants péquistes ont tout de même accepté de changer les statuts du parti pour accorder plus de pouvoir aux jeunes. Ils ont adopté une proposition du comité des jeunes pour instaurer un quota de jeunes aux conseils nationaux du parti, une première. À l'avenir, sur les quelque 200 délégués aux conseils nationaux, 43 seront des jeunes. C'est trois fois plus qu'au dernier conseil national. «Ils [l'organisation du parti] vont s'arranger pour faire du PQ un parti jeune», assure Alexis Cossette-Trudel.

À cet égard, le Parti libéral a adopté une politique au début des années 70, sous l'impulsion de Robert Bourassa, qui assure que le tiers des délégués à ses congrès sont des jeunes, y compris aux congrès visant l'élection d'un nouveau chef.

Depuis sa fondation, le PQ a porté sur ses épaules la transformation de la société. Le parti était un ferment où se sont développées nombre d'innovations sociales et politiques qui ont fait le Québec d'aujourd'hui. Il faut dire que l'ensemble de la société, où les jeunes avaient un poids démographique beaucoup plus déterminant qu'aujourd'hui, allait dans ce sens et que le PQ a canalisé ce mouvement.

Pour les sociologues Gilles Gagné et Simon Langlois, le PQ est devenu un parti gouvernemental avant tout, contrairement à ses origines. Parti incarnant le changement social, le PQ est maintenant contrôlé par une élite politique qui appartient à plein titre au groupe social qui a le plus profité des transformations qu'elle a le mérite d'avoir engagées. Le mouvement souverainiste aurait accouché d'une «République des satisfaits», pour reprendre l'expression de John Kenneth Galbraith. Le parti du changement, en raison même de ses succès, serait devenu le parti de l'ordre établi. On peut se demander si le PQ ne doit pas changer s'il veut accueillir davantage de jeunes. C'est l'œuf ou la poule puisque seuls les jeunes peuvent accomplir cette tâche.

**MÉTÉO**

Montréal	Québec
Pluie cessant en soirée.	Pluie.
Max: 18 Min: 13	Max: 10 Min: 6

Détails, page B 3

**INDEX**

Annonces..... B 3	Idées..... A 7
Avis publics..... B 4	Monde..... B 5
Bourse..... B 2	Mots croisés..... B 3
Culture..... B 8	Politique..... A 4
Économie..... B 1	Sports..... B 6
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

www.ledevoir.com

## «Nous voulons la paix»



Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté hier à Freetown pour réclamer la paix.

AGENCE FRANCE-PRESSE

## La Sierra Leone à nouveau dans le chaos

D'APRÈS AFP, AP, REUTERS ET LIBÉRATION

Un demi-millier de Casques bleus de l'ONU capturés, cinq manifestants pour la paix tués, des centaines d'étrangers évacués: la Sierra Leone, un petit pays de l'Afrique de l'Ouest frappé par une guerre civile qui a fait 20 000 morts depuis 1991, plonge à nouveau dans le chaos.

Ainsi, hier, plusieurs dizaines de milliers de personnes manifestaient à Freetown — la capitale de cet État de quatre millions d'habitants dont la moitié a trouvé refuge dans les pays limitrophes — pour réclamer la paix et dénoncer le Front révolutionnaire uni (RUF). Ce groupe de rebelles a déclenché des combats sanglants pendant huit ans contre les gouvernements successifs de la Sierra Leone avant la signature d'un accord de paix, en juillet 1999. Ces dernières années, les rebelles taillaient dans la chair des paysans qu'il capturaient des «messages» à faire parvenir au gouvernement et à la population. En réponse à une affiche électorale inci-

tant à voter par le slogan «Prenez votre destin en main», ils s'étaient mis à couper des bras...

Ces derniers mois, de nombreux rebelles ont refusé de désarmer et ce problème semble à l'origine des récents accrochages qui ont opposé le RUF aux membres de la Mission d'observation de l'ONU (MINUSIL). L'ONU, dont 500 Casques bleus sont captifs des rebelles depuis la semaine dernière, a annoncé qu'elle allait évacuer son «personnel non essentiel» de la capitale.

Selon des témoignages concordants, des hommes du RUF gardant la maison de leur chef Foday Sankoh ont ouvert le feu sur les manifestants opposés au chef rebelle, qui scandait: «Nous voulons la paix» et cherchaient à s'approcher du bâtiment.

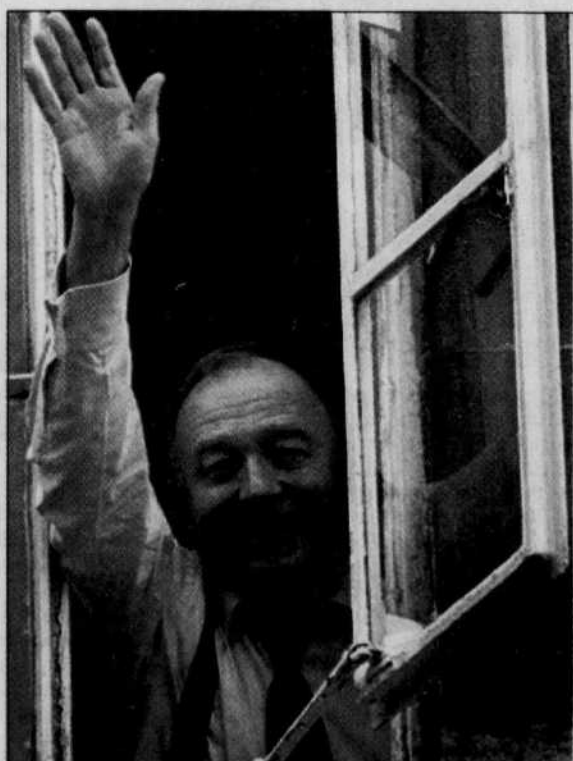
Les soldats des Nations unies qui gardaient la maison de deux étages apparaissant complètement débordés, les combattants rebelles également présents ont

La guerre civile a fait 20 000 morts depuis 1991

VOIR PAGE A 8: CHAOS

■ Lire aussi l'éditorial de Serge Truffaut en page A 6

## Une défaite sans appel pour Blair?



Ken Livingstone, dit Ken Le Rouge

Les élections locales anglaises ont été un rude coup pour Tony Blair. Ken Livingstone, pourtant honni par le premier ministre, a remporté la mairie de Londres. Ailleurs, le gouvernement a perdu près de 600 sièges dans les autorités locales. Mais il reste encore un an avant les élections générales et le maire de Londres n'a que peu de pouvoirs: les travaillistes n'ont pas dit leur dernier mot.

MARYELLE DEMONGEOT

Londres — Les travaillistes ont connu une dure journée jeudi dernier. Certes, elle était prévisible. À Londres, Ken Livingstone, le candidat indépendant exclu du parti travailliste, était donné gagnant dans tous les sondages depuis le début de la campagne. Mais l'ampleur de la défaite du candidat travailliste, Franck Dobson, a rendu cette victoire encore plus amère. L'ancien ministre de la Santé n'a évité que de peu la quatrième position, derrière la candidate libérale-démocrate, Suzan Kramer. Celle-ci a obtenu 11,87 % des votes alors que Franck Dobson, pourtant soutenu par la machine électorale des travaillistes, n'a recueilli que 13,06 % des votes. La claque a été retentissante pour Tony Blair qui avait mis tout son poids dans la bataille: soutien ferme, quoique tardif, de son éalton travailliste, et surtout attaques au vitriol contre Ken Livingstone dont il a prédit que la victoire serait un «désastre» pour la capitale britannique.

VOIR PAGE A 8: BLAIR

## Ottawa refoule 24 gens d'affaires africains

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Le 5<sup>e</sup> Salon africain et créole Desjardins est gravement compromis. Immigration Canada vient en effet de refuser des visas de séjour à 24 gens d'affaires africains, provenant de l'Ouganda, du Niger, du Mali et du Burundi. Ces invités devaient participer à un forum des industries culturelles sur les nouvelles technologies de l'information, un volet important du Salon.

Cet événement du Salon africain et créole Desjardins, qui se déroule du 18 mai au 21 mai prochain, visait à «débatte des partenariats possibles puissent se réapproprier et diffuser leurs cultures et permettre un enrichissement mutuel entre le Nord et le Sud».

Or, Ottawa a refusé un visa de séjour à 24 des 30 invités, dont quatre viennent de l'Ouganda, 14 du Niger, 4 du Mali, et un du Burundi.

Pourtant, tous ces gens ont reçu des invitations des organisateurs du festival, ils ont couvert leurs propres frais de séjour, d'hôtel et d'avions, ainsi que ceux encourus par leurs kiosques d'exposition. Ils ont des entreprises et ont investi dans leur pays d'origine. Au nombre de ces invités, figure la journaliste Thierive Nduwimana, qui travaille à la télévision et à la radio burundaises. Toutes ces personnes relèvent de secteurs institutionnels dans leurs pays respectifs, arguent les organisateurs du Salon.

Au bureau d'immigration Canada, on ne donne pas de détails expliquant ce refus, et on récite laconiquement les facteurs qui sont étudiés au moment d'accorder les visas de séjour. «Les visiteurs doivent prouver qu'ils respecteront les conditions, et qu'ils quitteront volontairement le Canada à la fin de leur visa», dit Lorna Tessier, porte-parole d'Immigration Canada.

Le gouvernement canadien, ajoute-t-elle, examine la situation économique et politique générale du pays et du régime d'où sont issus les demandeurs de visa. Les demandeurs doivent prouver qu'ils ont l'intention de quitter volontairement le pays à l'échéance de leur visa, qu'ils sont en bonne santé, et qu'ils ne menacent pas la sécurité canadienne. Ils doivent prouver qu'ils ont des liens avec leur pays d'origine, soit un emploi, une maison, etc.

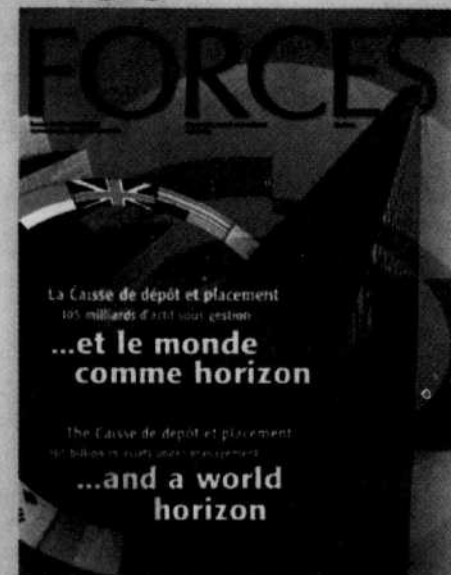
Pourtant, les invités du Salon sont tous des gens qui ont des entreprises dans leur pays d'origine, assure Nacer Bayladi, responsable de la section Espace-Livre du Salon. Ce sont des professionnels et des directeurs d'entreprise. Ils relèvent notamment des secteurs d'édition, de l'audio-visuel, des multimédias, et du cinéma. Le forum devait favoriser les échanges entre le Québec, le Canada et

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

## Arrestation des auteurs présumés de ILOVEYOU

■ À lire, page A 3

DÉVELOPPEMENT ET RENDEMENT TOUS **a**ZIMUTS



En kiosque et en librairie dès maintenant

**FORCES**

500, rue Sherbrooke ouest, bureau 450  
Montréal (Québec) H3A 1C6  
Téléphone : (514) 286-7600  
Télécopieur : (514) 286-2250

# FAVORISÉS



**Un tout petit prix.**  
**379 \$** PAR MOIS\*  
 LOCATION 36 MOIS  
 PASSAT GLS 2000  
 OU TAUX DE FINANCEMENT DE 6,9%  
 \* L'offre s'applique à une Passat GLS 2000 neuve, 5 vitesses. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 2 485 \$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 430 \$ requis à la transaction. Transport et préparation inclus. Taxe d'accise de 100 \$ sur climatiseur. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de VW Finance. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Cette offre est valable seulement chez les concessionnaires Volkswagen du Québec. Plus de 25 composants de tous les véhicules Volkswagen sont brûlés.  
 Êtes-vous fait pour Volkswagen?  
 quebec.vw.com ou 1 888 ROULE VW

## • LES ACTUALITÉS •

### Fusions municipales

## Ultimatum lancé à Harel

FRANÇOIS CARDINAL  
LE DEVOIR

Les douze maires de la banlieue de Québec ont lancé un ultimatum à la ministre des Affaires municipales Louise Harel, hier. Ils lui ont demandé de tenir compte des consultations publiques qui ont été menées dans quatre des douze municipalités de périphérie à ce jour en plus de «lever le spectre des fusions forcées». Dans le cas échéant, ils acceptent de s'asseoir au comité consultatif sur la réorganisation municipale présidé par Jean-Louis Lapointe. Ils attendent une réponse d'ici 9h ce matin.

Après la Ville de Sainte-Foy, c'était au tour de Beauport, Charlesbourg et Vanier de rejeter une éventuelle fusion forcée avec la Vieille Capitale à plus de 90% cette fin de semaine. Bien que les maires se soient réjouis de la participation des citoyens, signalons que celle-ci n'a pas toujours dépassé 10% (elle était de plus de 30% à Vanier). Les élus affirment néanmoins que les résultats des consultations dépassent toutes leurs espérances.

Au cabinet de la ministre, on répète que les consultations ne sont pas décisionnelles et qu'elles ne lient ni le conseil municipal desdites villes ni le gouvernement. «La ministre ne peut aller à l'encontre de la loi», a ajouté l'attachée de presse, Renée-Claude Boivin, en faisant référence à l'article 517 sur les élections et référendums.

Le maire de Beauport, Jacques Langlois, indique que contrairement aux propos que tient la ministre Harel, les élus municipaux reconnaissent bel et bien que ces consultations n'ont pas force de loi. Ils considèrent toutefois qu'elles n'en constituent pas moins une indication que le gouvernement devrait prendre en considération. M. Langlois a fait valoir l'importance du vote en défaveur des fusions dans les quatre villes consultées: 94,5% à Charlesbourg, 97% à Vanier, 90,9% à Beauport et 91,5% à Sainte-Foy. «C'est évident que ces consultations n'ont pas de caractère contraignant», a précisé le maire de Charlesbourg, Ralph Mercier. Mais les résultats doivent être vus comme l'expression populaire, ce qui devrait être pris en compte dans un système qui se dit démocratique.

Par ailleurs, les élus de la banlieue de Québec ont exprimé leurs craintes quant au jeu politique entourant la réforme de Mme Harel. «On ne veut pas être les faire-valoir de Mme Harel», a signifié M. Langlois. Nous craignons que les conclusions du processus consultatif soient déjà écrites et nous savons que [le maire de Québec Jean-Paul] L'Allier est très proche du gouvernement.

Précisons que les élus de la périphérie se battent bec et ongles contre le projet «deux villes, une communauté» du maire L'Allier. Ce dernier souhaite consolider la région de Québec en créant deux villes unifiées: une sur la Rive-Nord et l'autre sur la Rive-Sud. Les raisons de ce rejet sont nombreuses mais peuvent se résumer sommairement en deux points: hausse des taxes et diminution de services.

### EN BREF

#### Bébé et les dents de maman

(AFP) — Une mauvaise hygiène dentaire chez la femme enceinte multiplie les risques de naissance avant terme, selon une étude publiée lors d'un congrès à Washington de l'Académie américaine de périodontologie. Des enquêtes préalables avaient montré que la femme affectée par des problèmes dentaires ou des gencives avait jusqu'à sept fois plus de risques d'accoucher prématurément. Selon cette dernière étude, les risques sont encore plus importants pour celles qui ont plus de 30% de leur bouche affectée par des maladies ou des caries.

#### Le chromosome 21 décrypté pour la première fois

(AFP) — Une équipe internationale de chercheurs américains, européens et japonais vient pour la première fois de décrypter la structure du chromosome 21, le plus petit des chromosomes humains, implique notamment dans le mongolisme, a annoncé hier dans un communiqué la revue scientifique britannique *Nature*. Ces recherches, dont les résultats doivent être intégralement publiés dans l'édition du 18 mai de la revue britannique, ont été menées par une équipe de 62 scientifiques japonais, français, suisses, américains et britanniques. Le chromosome 21 ne contient que 225 gènes, contre 545 pour le chromosome 22, le premier chromosome humain à avoir été intégralement décrypté en décembre dernier. La connaissance de la structure du chromosome 21 devrait permettre de mieux comprendre l'origine de certaines maladies génétiques, comme la trisomie 21 (mongolisme), mais aussi la maladie d'Alzheimer et certaines formes de cancers.

### Violence conjugale

## Des officiers de l'armée se font les complices de militaires violents

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Des officiers de l'armée canadienne ont caché l'existence de violence contre les femmes au sein de familles de militaires, menti pour aider des batteurs de femmes à se soustraire à la justice et même fait expulser et arrêter des victimes pour entrer par effraction quand celles-ci revenaient à la base militaire pour y chercher leurs affaires, révèle une étude.

Intitulée *Rapport sur la réaction des Forces canadiennes à la violence contre les femmes dans les familles de militaires*, l'étude conclut que la violence conjugale constitue «un problème grave» dans les Forces canadiennes, problème exacerbé par une culture du secret qui empêche souvent les victimes de chercher de l'aide et protège les

agresseurs du châtement.

«Une bonne partie des Forces canadiennes demeure embourbée dans la tradition historique du secret», déplore l'étude de 56 pages, dont le *Globe and Mail* a pris connaissance.

«Les Forces canadiennes continuent à ne pas avoir à rendre publiquement des comptes et l'isolement des [épouses] victimes d'agressions demeure grande.»

Ce rapport cinglant est le résultat de quatre ans de recherche menée par 20 universitaires, membres de l'armée et travailleurs sociaux. Le ministère de la Défense nationale a collaboré à l'enquête.

Les chercheurs ont effectué 126 entrevues confidentielles auprès de femmes victimes de violence, d'agresseurs, de membres du personnel des

services de santé, tant civils que militaires, d'officiers et d'administrateurs du siège social de la Défense nationale, à Ottawa.

C'est la première étude à porter sur la façon dont les Forces canadiennes traitent la violence conjugale au sein des familles de militaires.

Les résultats de l'étude, qui doivent être rendus publics aujourd'hui, indiquent qu'en dépit de la politique officielle de «tolérance zéro» de l'armée à l'égard de la violence conjugale, les victimes sont souvent réduites au silence parce que des commandants estiment que le problème relève du système de justice civile.

L'étude mentionne également que les officiers sont réticents à reconnaître que la violence contre les femmes existe chez les militaires.

Le rapport dresse par ailleurs un portrait troublant de femmes mariées à des militaires, qui endurent parfois des années de mauvais traitements physiques ou psychologiques parce que leur conjoint est souvent la seule source de revenu du ménage.

De plus, de nombreuses femmes sont isolées de leur parenté et de leurs amis à cause des fréquents déménagements que leur imposent les transferts de leur conjoint d'un poste à un autre, et ostracisées si elles signalent les mauvais traitements.

Ces femmes «croient que les Forces canadiennes sont peu ou pas intéressées à aider les victimes», concluent les rédacteurs du rapport, qui demandent au général Maurice Baril, le chef d'état-major de la Défense, de s'attaquer au problème de la violence conjugale.

### Montréal

## Onze quartiers pauvres obtiennent un coup de pouce de Québec et de la Ville

VALÉRIE DUFOUR  
LE DEVOIR

Quelque 47 projets communautaires verront le jour cette année dans 11 quartiers défavorisés de la Métropole. Pour ce faire, ils bénéficieront d'un soutien financier de 1,65 millions de dollars.

Ces réalisations font partie d'un programme plus vaste mis de l'avant en décembre dernier par le gouvernement québécois et la Ville de Montréal. D'ici 2003, 5,6 millions seront versés à ces quartiers montréalais. Objectif: combattre l'exclusion, la violence, la criminalité, le décrochage scolaire, l'errance et les autres effets pervers associés à la pauvreté.

«C'est un plan d'action qui est

d'abord inspiré par des problématiques locales. Et nous avons choisi des projets concrets, assure le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair. Nous avons privilégié l'aide aux jeunes femmes, l'intégration des immigrants et la lutte au décrochage scolaire.»

Les quartiers ciblés sont qualifiés de «sensibles». Il ont été choisis en fonction de l'importance du nombre de ménages sous le seuil de la pauvreté, de leur taux de chômage, de personnes vivant de la sécurité du revenu et du taux d'immigration.

Ainsi, Cartierville (144 500 \$), Saint-Michel (124 830 \$), Parc-Extension (278 416 \$), Petite-Patrie (130 992 \$), les deux secteurs de Côte-des-Neiges (308 700 \$), Notre-Dame-de-Grâce (95 878 \$), Petite-

Bourgogne (116 252 \$), Pointe-Saint-Charles (166 270 \$), Sainte-Marie (101 491 \$) et Hochelaga-Maisonneuve (186 500 \$) recevront des fonds publics pour développer des projets communautaires.

«Les projets annoncés aujourd'hui vont contribuer à sortir de leur isolement des personnes démunies, aux prises avec des problèmes douloureux et souvent complexes», a indiqué le maire de Montréal, Pierre Bourque. En plus d'établir un lien crucial entre ces personnes et les ressources susceptibles de leur venir en aide, les projets offriront un accompagnement adapté à leurs besoins.»

Animation préventive auprès des jeunes, travail de rue, encouragement du bénévolat chez les jeunes, aide aux

familles monoparentales issues des communautés culturelles, hébergement et accompagnement des jeunes mères, aide aux toxicomanes, amélioration de la sécurité dans les parcs et rattrapage scolaire comptent parmi la gamme de projets retenus. «L'élément qui leur est commun, c'est qu'ils font tous consensus dans leur milieu», explique André Boisclair.

Il y a une dizaine de jours, d'autres mesures financières ont également été annoncées par la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, et la Ville. En tout, 42,1 millions seront investis dans ces mêmes quartiers, notamment dans les logements, les équipements collectifs et la revitalisation d'artères commerciales.

### Du sable dans l'engrenage



MARK BAKER REUTERS

PROTESTANT contre la construction d'un stade de volley-ball sur la plage, un manifestant a choisi de s'enterrer dans le sable hier, à la grande surprise de six policiers, qui l'observent quelque peu incrédules. Les habitants de Bondi, à Sydney en Australie, sont manifestement forts mécontents de la construction prochaine d'un stade temporaire qui accueillera 10 000 personnes pour les Jeux olympiques 2000. Pendant les jeux, ils ne pourront plus avoir accès à leur plage.

### Tribunal des droits de la personne

## Une amende de 7000 \$ à un cadre entreprenant

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Un superviseur d'une compagnie de télémarketing a été condamné hier à verser 7000 \$ à une employée qui avait refusé ses avances sexuelles et qu'il avait par la suite congédiée.

Lisa Stolar avait porté plainte à la Commission des droits de la personne après avoir été mise à la porte de Posicom par Kevin Birkett, dont elle avait repoussé les avances.

M. Birkett a demandé à Mme Stolar de lui faire un massage de cou au bureau en février 1998. La femme s'est exécutée, non sans hésitation. Le supérieur s'est par la suite allongé en demandant à ce qu'on lui masse les fesses. Mme Stolar a refusé et Kevin Birkett s'est emparé de sa main pour la forcer à le toucher. Après avoir éteint la lumière, il a saisi les fesses de Mme Stolar et a tenté

de l'embrasser.

La plaignante a réussi à se défaire de l'étreinte et a profité de l'arrivée d'un collègue pour s'éclipser et rentrer chez elle. Un mois plus tard, elle a été congédiée par M. Birkett, qui se disait insatisfait de son rendement.

Mme Stolar a avisé la direction de la compagnie des agissements du superviseur bouillant de désir. C'est Kevin Birkett qui sera finalement congédié, et Mme Stolar sera rembauchée par la direction de l'entreprise.

Pour mettre fin à l'histoire, le Tribunal des droits de la personne a condamné hier M. Birkett à verser 7000 \$ en dommages à la plaignante. Reprenant une décision de la Cour suprême, le Tribunal rappelle que le harcèlement sexuel en milieu de travail est «un abus de pouvoir tant économique que sexuel», «une pratique dégradante qui inflige un grave affront à la dignité des employés forcés de la subir».

### Fillette assassinée

## Le meurtrier avait demandé de l'aide

PRESSE CANADIENNE

Abbotsford, C.B.— L'homme accusé de l'enlèvement et du meurtre d'une fillette en Colombie-Britannique avait demandé de l'aide psychiatrique quelques jours avant la disparition de l'enfant.

David Trott, âgé de 20 ans, a déclaré à un juge, lors d'une audience de détermination de la peine, le 2 mai dernier, qu'il souhaitait voir un psychiatre, mais la liste d'attente était trop longue. Il était alors accusé d'agression, menaces et vol de véhicule.

Son avocat a aussi sollicité de l'aide pour son client, démontrant les documents déposés en cour.

Le juge Susan Antifaev avait ordonné que Trott fasse l'objet d'une évaluation psychiatrique, mais le rapport de l'évaluation n'a pu être complété à temps pour le prononcé de la sentence. Le juge l'a libéré sous probation. Deux

jours plus tard, Jessica Russell, neuf ans, disparaissait après avoir pris le chemin de l'école en compagnie de Trott.

Son cadavre a été retrouvé samedi dans une roulotte incendiée. Trott a été arrêté par la police dimanche. Il a comparu en cour hier, où il a été formellement accusé de meurtre prémédité et d'enlèvement. La semaine dernière, l'avocat de Trott, Daniel Henderson, a déclaré en cour que bien que son client ait passé beaucoup de temps en prison, il n'avait jamais reçu l'aide dont il avait besoin pour la série de problèmes mentaux dont il souffre, et le triste passé qui a été le sien.

Trott souffre de paranoïa et d'hallucinations. La famille de Trott a déjà indiqué qu'il prenait aussi de la drogue. M. Henderson avait affirmé au juge que Trott avait été maltraité et agressé sexuellement quand il était enfant, et qu'il souffrait du syndrome d'alcoolisme fœtal à la naissance.

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

La religion à l'école

## Legault dit être toujours en quête d'un compromis

MARIE-ANDRÉE  
CHOUNARD  
LE DEVOIR

Le projet de loi que doit déposer prochainement le ministre de l'Éducation quant à la place de la religion à l'école ne pourra pas faire que des heureux: les grandes lignes de la proposition révélée hier soulèvent déjà quelques critiques, notamment quant à la liberté des parents de choisir.

Après un an de débats intenses autour de la délicate question de la religion à l'école, le ministre de l'Éducation, François Legault, doit trancher. Le projet de loi qu'il déposera sous peu prévoit l'abolition du statut confessionnel des écoles, le maintien de l'enseignement religieux catholique et protestant au primaire — malgré une réduction de moitié des heures d'enseignement —, le remplacement éventuel des cours de religion par un cours d'éthique et de religions au secondaire, révélait *Le Devoir* dans son édition d'hier.

Sans confirmer le contenu des orientations dévoilées, le ministre Legault a affirmé hier qu'il poursuivait ses discussions avec divers groupes dans sa recherche d'un «compromis». «On essaie toujours de trouver un compromis qui représente un équilibre entre ce que souhaitent les parents et aussi un respect de la diversité qu'on connaît ici au Québec», a expliqué hier le ministre Legault, peu après une remise de prix à laquelle il participait.

Le contenu du projet de loi doit d'abord être soumis au Conseil des ministres — vraisemblablement ce matin —, pour être présenté ensuite à l'Assemblée nationale. La date limite des dépôts de projets de loi pour approbation avant l'ajournement des travaux en juin est fixée au 15 mai, et M. Legault doit se rendre cette semaine en Amérique latine, où il participera à une mission économique. Tout indique donc qu'il soumettra sa proposition cette semaine.

Les révélations d'hier ont suscité des appréhensions de la part des parents qui souhaitent le maintien des structures confessionnelles. «Je m'amuse à dire que c'est une caricature de la démocratie», a expliqué Jocelyne Saint-Cyr, présidente de l'Association des parents catholiques du Québec. «Nous sommes très déçus de constater le non-respect du choix des parents quant à l'école confessionnelle. Qu'on ait au moins le droit de choisir!»

La Coalition des parents en faveur du droit des parents de choisir l'école de leur préférence — regroupement d'une soixantaine d'organismes — abonde tout à fait en ce sens. «Nous défendons le droit des parents de choisir, peu importe leur confession», explique la porte-parole, Elisa Landry, annonçant toutefois des commentaires plus exhaustifs au moment du dépôt officiel. La proposition que nous voyons ici ferme l'espace public scolaire à des confessions autres que catholique et protestante.

Les parents s'interrogent en outre sur le soutien pédagogique offert aux enseignants, en l'absence de structures confessionnelles, de même que sur les liens avec l'Église, les effets d'une réduction du temps d'enseignement au primaire et de la nature de la période transitoire proposée.

«Ca ne m'apparaît pas encore assez clair pour affirmer que nous nous dirigeons vraiment vers la laïcisation», a expliqué pour sa part Louise Laurin, de la Coalition pour la déconsecration du système scolaire, insistant sur le nombre de données. «Il y a un pas vers la réduction des heures de religion, mais vers une laïcisation réelle? Quel est l'objectif véritable derrière tout cela? On dirait que [le ministre] veut essayer de faire plaisir à tout le monde sans préciser l'orientation qui sous-tend ses mesures.»

EN BREF

## Chapeau les filles!

(Le Devoir) — Onze jeunes filles ont été récompensées hier dans le cadre du concours national *Chapeau, les filles!* pour avoir brillé dans la démarche scolaire qui les mènera à un métier non traditionnel. Géologie, technique de génie mécanique, production laitière, ébénisterie, peinture de bâtiment, informatique et production animale sont au nombre des voies choisies par ces filles qui étudient en formation professionnelle ou technique. Deux d'entre elles ont eu l'agréable surprise de voir hier le ministre de l'Éducation, François Legault, décider de hausser le montant des prix offerts par son ministère. «1000 \$ pour un prix du ministère de l'Éducation, je me disais que ce n'était pas assez», a-t-il lancé du haut de la tribune, tout juste avant de remettre les honneurs. «Nous augmentons ça à 3000 \$, et pas l'an prochain, dès cette année! J'en prends l'entière responsabilité.»



Un agent du Bureau national d'enquête des Philippines (à gauche) accompagne Rommel Lamores, l'un des présumés auteurs de la lettre qui a empoisonné des millions d'ordinateurs à travers le monde la semaine dernière.

ILOVEYOU

## Les auteurs présumés ont été arrêtés

AGENCE FRANCE-PRESSE

Manille — Quatre jours après l'apparition d'ILOVEYOU, virus informatique responsable de la contamination de millions d'ordinateurs dans le monde, la police philippine a arrêté trois personnes hier à Manille.

Un homme, son épouse et la sœur de cette dernière, qui fait office de garde d'enfants dans la famille, ont été arrêtés hier matin par les agents du Bureau national d'enquête (NBI, sûreté nationale). Ils ont saisi du matériel informatique à leur domicile.

La police a dû attendre tout le week-end avant qu'un magistrat lui délivre hier matin les mandats d'arrêt et de perquisitions pour pouvoir pénétrer dans la maison «localisée» après une enquête menée avec les fournisseurs d'accès à Internet par lesquels le virus s'est répandu sur toute la planète.

Selon les voisins, les suspects seraient Rommel Lamores, 27 ans, son épouse Irene de Guzman, employée de bureau, et sa sœur Jocelyn. Les policiers philippins, accompagnés d'un responsable du FBI américain, ont saisi des disquettes, des magazines et du matériel informatiques, a indiqué une source au sein du NBI. Selon le chef du NBI, Frederico Opinion, la saisie de matériel suspect devait permettre à la police d'interpeller les autres personnes se trouvant sous le même

toit même si aucun mandat d'arrêt n'a été délivré contre elles.

Dimanche, la police de Manille et le FBI avaient soupçonné une jeune femme, mais à Stockholm un expert avait affirmé que cette dernière n'était que le propagateur du virus et non pas sa créatrice.

Selon Fredrik Bjoerck, chercheur en informatique à l'université de Stockholm «la personne que le FBI et les autorités philippines ont repérée à Manille a été, à un moment ou un autre en contact avec Michel», un étudiant allemand en séjour d'étude en Australie qui aurait conçu le virus et l'aurait activé.

M. Bjoerck avait l'an dernier démasqué le créateur de Melissa, un autre virus qui avait notamment paralysé le courrier électronique du ministère américain de la Défense et de Microsoft, Intel et Lucent entre autres. M. Bjoerck avait déclaré samedi avoir «de bonnes raisons de penser» que Michel était le créateur de ILOVEYOU, expliquant qu'il avait repéré le virus trois heures après sa diffusion.

Les fournisseurs philippins d'accès à Internet ont admis que ILOVEYOU avait été implanté dans leurs serveurs par un pirate informatique identifié sous les noms de «mailme», «spyder» et «ispyder». Le virus figure dans les boîtes aux lettres électroniques sous forme d'un message intitulé ILOVEYOU et est contenu dans une pièce jointe intitulée «LOVE-LETTER-FOR-YOU.TXT.vbs».

Une faillite en perspective

## L'Église anglicane en appelle à Ottawa

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Commandé par la firme Ernst & Young, un rapport prévoit la faillite de l'Église anglicane au Canada d'ici un an. À l'image des Pères oblats, de l'Église presbytérienne et de l'Église unie, l'Église anglicane s'en remet donc à son tour au gouvernement fédéral, seul capable de la secourir face aux milliers de poursuites intentées par les Américains pour mauvais traitements dans les écoles dites «résidentielles».

Les 40 membres de l'exécutif national de l'Église se sont rencontrés à Fredericton, au cours du week-end, pour discuter de sa situation financière, qui va en se détériorant.

Jim Boyles, le secrétaire général de l'Église, affirme que la structure de celle-ci est menacée par le grand nombre de poursuites dont elle est la cible.

Le coût de ces poursuites a atteint environ 1,5 million, l'an dernier, et les frais judiciaires montaient à 112 000 \$ à la fin de mars.

L'instance nationale de l'Église angli-

cane dispose d'un actif de 10 millions, mais selon M. Boyles, cela ne suffit pas à couvrir le coût des poursuites, qui n'en finissent plus de s'accumuler, et les frais généraux de l'Église.

Parce que l'Église anglicane et le gouvernement fédéral sont tous deux nommés dans plusieurs des poursuites, M. Boyles a dit espérer qu'Ottawa aide financièrement l'Église.

Celle-ci demande au gouvernement fédéral que ses frais juridiques extraordinaires et les coûts potentiels de règlement des poursuites soient limités,

pour qu'elle puisse éviter la faillite.

Les dirigeants de l'Église attendent maintenant la réponse d'Ottawa à leur proposition.

À ce jour, Ottawa propose de payer la moitié des compensations exigées des Américains. Soutenant n'avoir fait que mettre en pratique la politique d'assimilation développée par le gouvernement fédéral à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les quatre congrégations religieuses impliquées dans le dossier jugent injuste le partage annoncé des responsabilités et de la note.

TOUT LE GOUVERNEMENT... D'UN SEUL CLIC!

[www.gouv.qc.ca](http://www.gouv.qc.ca)

au quotidien

Québec

Camps d'été

**CAMPS de JOUR ARTISTIQUES**

Enfants (à partir de 4 ans) et adolescents

L'École pour tous!

LOUISE LAPIERRE DANSE

Jazz, funky, chanté-danse, vidéo, mode et théâtre

Spectacle à chaque camp

Tout ce que vous auriez voulu faire à leur âge!

885-314-98-SPORT • www.uqam.ca/sports

**CAMP DE JOUR AU CENTRE SPORTIF DE L'UQAM**

POUR LES JEUNES DE 6 À 12 ANS

Quatre thèmes sont proposés :

- MULTI-SPORTS • CIRQUE ET MAGIE
- SCIENCES ET SPORTS • SOCCER

- Programmation dynamique
- Encadrement sécuritaire
- Intervenants expérimentés
- Service de garde gratuit!

**Camp Wabikon**

Est. 1944 on Temagami Island

- Le camp international pour filles et garçons de 6-17 ans
- Les sessions de 10 jours, 3 et 6 semaines
- Service d'autobus de Montréal et d'Ottawa
- Pour recevoir notre dépliant et une liste de références au Québec

- Programme Complet
- Excursion De Canot
- Apprentissage De L'anglais
- Programme De Formation

info@wabikon.com  
www.wabikon.com

(416) 483-3172

Pour réservation publicitaire,  
contacter Jacques Nadeau  
au 985-3322

Une grande Allemande.

PASSAT



Un tout petit prix.

379\$ PAR MOIS\*

LOCATION 36 MOIS  
PASSAT GLS 2000

OU TAUX DE FINANCEMENT DE 6,9%

\* L'offre s'applique à une Passat GLS 2000 neuve, 5 vitesses. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 2 485 \$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 430 \$ requis à la transaction. Transport et préparation inclus. Taxe d'accise de 100 \$ sur climatiseur. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de VW Finance. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Cette offre est valable seulement chez les concessionnaires Volkswagen du Québec. Plus de 25 composantes de tous les véhicules Volkswagen sont burinées.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

quebec.vw.com ou 1 888 ROULE VW

## LE DEVOIR

## POLITIQUE

## Congés parentaux

## Québec mise toujours sur une entente avec Ottawa

ROBERT DUTRISAC

Le gouvernement Bouchard n'est pas prêt à mettre sur pied son propre régime de congés parentaux et croit toujours à la négociation avec le gouvernement fédéral.

Dans les semaines qui viennent, le gouvernement promet «une approche musclée» afin de mettre de la pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il accepte de négocier le transfert de 500 à 600 millions de la caisse d'assurance-emploi pour le financement du régime québécois de congés parentaux.

Dimanche, devant ses militants au Congrès national du Parti québécois, le premier ministre Lucien Bouchard a dit que l'établissement d'un congé parental est «une mesure progressiste qui s'impose et qui est réalisable immédiatement», soulignant que son «gouvernement est décidé à poser des gestes très clairs et très nets pour faire en sorte que nous allions implanter cette mesure de congés parentaux».

Mais au cabinet de la ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, Nicole Léger, on laisse entendre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Jusqu'ici, toutes les lettres envoyées par la ministre chargée du dossier, Pauline Marois, à la ministre fédérale du Développement des Ressources humaines sont restées... lettre morte. La dernière en lice, envoyée à l'issue du Sommet du Québec et la Jeunesse, faisait état du large consensus qui rallie les acteurs sociaux autour d'un régime québécois de congés parentaux, une initiative appuyée également par le Parti libéral du Québec. En fait, en avril dernier, Mme Stewart a simplement renvoyé aux calendes grecques toute négociation avec Québec, précisant qu'elle ne pourra avoir lieu, si jamais elle a lieu, avant que le gouvernement fédéral ne mette en place son propre programme bonifié de congés parentaux le 31 décembre prochain et analyse «comment les Canadiens l'utiliseront». S'il faut en plus une étude, les délais seront longs.

«On tombe sur un mode où on va activer le processus», a dit l'attaché de presse Stéphane Perreault. «Les gestes concrets sont à venir», a-t-il ajouté, sans vouloir préciser davantage.

## Les motocyclistes retourneront à l'école

PRESSE CANADIENNE

Québec — Excédé par le nombre croissant de motocyclistes impliqués dans des accidents mortels, le ministre des Transports, Guy Chevrette, devrait bientôt réinstaurer les cours de conduite obligatoires.

M. Chevrette a déclaré hier sur les ondes de TVA qu'il trouvait «aberrant, ridicule» le processus permettant actuellement aux motocyclistes de se procurer et de conduire une motocyclette avant d'avoir réussi un examen pratique.

«Je suis prêt à réviser la décision qui concerne les cours», a-t-il précisé.

L'an dernier, 55 motocyclistes ont perdu la vie sur les routes du Québec. Cette année, la belle saison est tout juste commencée que l'on dénombre déjà 18 morts. Depuis que les cours obligatoires ont été abolies en 1997, le nombre d'accidents mortels impliquant des motocyclistes n'a cessé d'augmenter. Il y en a d'ailleurs trois fois plus cette année qu'à la même date l'an dernier.

Si les motocyclistes avaient jusque ici réussi à le convaincre de ne pas intervenir, Guy Chevrette est prêt à prendre des moyens «coercitifs» pour ralentir les délinquants.

Outre la réinstauration des cours obligatoires, le ministre devrait aussi augmenter «significativement» le coût d'un permis de conduire une motocyclette. Actuellement à 276 \$, il pourrait doubler à plus de 500 \$.

## Qualité de l'eau et agriculture

## Les péquistes passent outre au rapport Beauchamp

Le congrès du Parti québécois de la fin de semaine a adopté plusieurs positions sur des sujets environnementaux. Mais pendant que certains préparaient une pétition de principe sur les grands objectifs d'une éventuelle politique de l'eau, d'autres donnaient l'impression de cimenter le statu quo en agriculture, comme pour mettre le dossier à l'abri du rapport Beauchamp sur l'eau.

LOUIS-GILLES FRANÇEUR  
LE DEVOIR

Le congrès d'orientation du Parti québécois a entériné en fin de semaine une série de résolutions qui confirment deux priorités du monde agricole, dont la commission Beauchamp sur l'eau recommandait 72 heures plus tôt la remise en question, soit l'objectif de doubler la production d'ici cinq ans sans resserrer les normes actuelles et offrir aux agriculteurs un accès encore plus facile au capital nécessaire à cette augmentation de la production.

Dans son rapport de la semaine dernière, la commission Beauchamp a recommandé à Québec de revoir au plus tard d'ici un an l'ensemble de sa politique agricole pour éviter de doubler la production avant la mise en place de nouvelles règles privilégiant la préservation des cours d'eau et de leurs écosystèmes. Pour contrer le puissant lobby agricole, la commission a par ailleurs recommandé au gouvernement de n'accorder désormais d'accès aux programmes financiers ou de subventions qu'aux agriculteurs conforme aux futures règles, un système dit de «conditionnalité environnementale», ou à ceux qui se lanceraient dans une agriculture moins dommageable.

La résolution adoptée sur l'agriculture recommande de «favoriser la préservation des eaux par un programme d'as-

sainissement des eaux agricoles». Au sens strict, cette résolution va dans le sens des vœux de la commission Beauchamp, sauf qu'elle s'avère beaucoup plus étroite que la «révision» globale de la politique agricole elle-même que recommande la commission pour la rendre compatible avec un régime environnemental rigoureux.

Sans tenir compte des mises en garde de la commission, le congrès a entériné l'objectif de «doubler les exportations agro-alimentaires pour [leur faire] atteindre quatre milliards». D'autre part, le nouveau programme du PQ spécifique ce parti «devra donc poursuivre son appui à la démarche agro-environnementale et faire en sorte que d'ici 2005, les quelque 20 000 fermes qui représentent 90 % de l'activité agricole du Québec aient entrepris l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement dans les domaines de l'entreposage et de l'épandage des déjections animales, de la gestion des fertilisants, de la conservation des sols, de l'utilisation des pesticides et de la protection des cours d'eau en milieu agricole».

Cet échéancier ressemble à celui du gouvernement, que la commission recommande de revoir en priorité. Il est difficile de parler de contradiction formelle avec le rapport Beauchamp mais le texte voté pourrait être invoqué à l'appui de l'échéancier en cours.

Cependant, les responsables du dossier environnemental ont fait adopter une autre résolution qui contient l'essentiel des principes directeurs d'une éventuelle politique de l'eau, très proche du rapport Beauchamp.

Deux divergences notables cependant: le congrès s'est à toutes fins utiles prononcé pour une commercialisation de l'eau, écartée par la commission au profit d'une optimisation des retombées économiques des produits de transformation. D'autre part, le congrès s'est prononcé pour la mise en place d'une «société québécoise des eaux pour gérer une politique cohérente de l'eau»: pour la commission, la politique l'eau et son application doivent relever exclusivement du ministère de l'Environnement.

## Les fleurs et le pot!



REUTERS

DEVANT un parterre de gens d'affaires de la Nouvelle-Angleterre, le premier ministre Jean Chrétien, accompagné des premiers ministres des provinces de l'Atlantique, a fait la promotion des provinces maritimes et de leurs produits, hier. Mais une fois les beaux discours terminés sur les précieux échanges commerciaux entre les deux pays, les premiers ministres John Hamm (Nouvelle-Écosse), Bernard Lord (Nouveau-Brunswick) et Brian Tobin (Terre-Neuve) ont profité de l'occasion pour dénoncer les barrières commerciales dressées par Ottawa, dont la piètre qualité du service de transport aérien présentement offert.

## Ottawa se dirige vers un bilinguisme de facade

Les francophones dénoncent  
la recommandation  
du conseil de transition

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Dans une volonté de couper la poire en deux, le conseil de transition d'Ottawa a recommandé hier que la future ville continue d'offrir des services bilingues mais que sa politique d'embauche soit adoucie. Pour les francophones, cela équivaut à ouvrir toute grande la porte au bilinguisme de facade.

La recommandation, très attendue des francophones de la région, est tombée hier matin. Le conseil de transition d'Ottawa, dont les recommandations ne sont en rien exécutoires, a recommandé que la future ville adopte en gros l'actuelle politique linguistique de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (que l'on peut comparer à la Communauté urbaine de Montréal). Si cela était, les candidats à un poste à la future ville d'Ottawa ne devraient plus nécessairement être bilingues.

Or, la politique d'embauche, c'est le nerf de la guerre. À quoi bon, en effet, proclamer Ottawa bilingue si ses fonctionnaires ne savent pas s'exprimer en français?

Inutile de dire que l'Association canadienne-française de l'Ontario ne saute pas de joie. «Nous revendiquons la même politique d'embauche que celle en cours actuellement à la ville d'Ottawa», explique la directrice de la section Ottawa-Carleton de l'ACFO, Linda Lauzon. En lieu et place, on nous sert une recommandation farcie de mots tels que «pourrait», «de préférence». Dans les faits, on va se retrouver avec la même situation que dans la municipalité régionale, où il revient aux chefs de services de déterminer quels services seront aussi offerts en français.»

À cela, Carl Martin, porte-parole du conseil de transition, répond que même la présente politique linguistique de la ville d'Ottawa, préconisée par l'ACFO, ne donne pas de mirobolants résultats. «Cette politique linguistique comporte tellement d'exceptions que dans les faits, moins de 50 % des hauts cadres d'Ottawa sont bilingues.»

Vrai, admet Mme Lauzon, mais «avec la politique d'embauche de la municipalité régionale, les choses n'iront pas en s'améliorant, au contraire. Ottawa présentera le même visage que le gouvernement régional, dont moins de 10 % du personnel parle français.»

Elle s'étonne surtout de ce que le conseil de transition n'ait pas donné suite au souhait exprimé par 81 % des répondants de sa propre enquête qui donnent «leur appui au bilinguisme».

Chose certaine, la vraie bataille n'est pas encore jouée. C'est que le futur conseil municipal, qui sera mis en place au lendemain des prochaines élections de novembre, pourra décider d'entériner les recommandations du conseil de transition ou de les mettre à la poubelle.

EN BREF

## Un cul-de-sac

(PC) — Désespéré, le Parti québécois a beau tenter de relancer le concept du partenariat et remettre l'indépendance à l'ordre du jour, il continuera à se heurter à la volonté des Québécois de rester des Canadiens, juge le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, qui réagissait hier aux résultats du congrès péquiste du week-end. À son avis, le premier ministre Lucien Bouchard et le PQ sont dans un cul-de-sac, ils le savent très bien. Le renvoi de la Cour suprême est explicite: la prochaine question référendaire devra être claire, ce qui amenuise toute chance de succès pour le PQ, croit M. Dion. «Ce à quoi on a assisté (au cours de la fin de semaine), c'est la tentative désespérée d'un parti de vouloir garder son concept confus de partenariat, plus confus que jamais, parce qu'il se heurte à la volonté des trois quarts des Québécois, qui confirment, sondage après sondage, qu'ils sont fiers d'être Canadiens», a commenté M. Dion, à sa sortie de la Chambre des communes. «L'heure des astuces est terminée», a-t-il poursuivi.

# Vérifiez avant de voyager

## Avis important aux voyageurs

Nous procédons actuellement à l'intégration de nos horaires afin de créer un nouveau transporteur global pour le Canada. C'est une tâche complexe qui se doit d'être accomplie de manière méticuleuse et graduelle.

Malheureusement, environ une centaine de nos 27 000 clients qui se présentent quotidiennement à l'aéroport de Toronto sont incommodés à cause des opérations actuelles à deux aéroports distinctes. C'est déjà trop d'incommoder un seul client. Pour vous assurer que votre voyage se passe bien pendant cette période de transition, nous vous suggérons ce qui suit.

Lorsque vous faites votre réservation, veuillez vous assurer de demander avec lequel des deux transporteurs vous effectuerez votre vol. Ce n'est pas tout que de connaître son numéro de vol, vous devez absolument savoir par quel transporteur vous voyagerez à l'aller comme au retour. Si c'est Air Canada, veuillez vous présenter au comptoir d'enregistrement d'Air Canada. Si c'est Canadien, veuillez vous présenter au comptoir d'enregistrement de Canadien.

Si votre réservation est déjà faite, ces renseignements devraient être inclus dans votre itinéraire. Vous pouvez aussi vous renseigner avant votre départ auprès de votre agent de voyages, ou visitez [www.aircanada.ca](http://www.aircanada.ca) et [www.cdnair.ca](http://www.cdnair.ca)

Si vous avez des correspondances via Toronto, vous pourriez devoir changer d'aéroport. Des navettes passent toutes les cinq minutes au niveau des départs des aéroports 2 et 3. Veuillez consulter un agent d'Air Canada ou de Canadien si vous avez besoin de renseignements.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre afin de normaliser la situation, avec une signalisation supplémentaire et du personnel additionnel. De la part des milliers d'employés dévoués des deux transporteurs, nous aimerions vous remercier de votre compréhension et de votre coopération.

Canadien



AIR CANADA





# Liste des commerçants

INSCRITS AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

en date du 3 mai 2000

Le programme « Brancher les familles sur Internet » du gouvernement du Québec vous permet d'accéder à Internet à prix réduit et de bénéficier d'une aide financière pour la location ou l'achat d'un ordinateur. Il s'adresse aux familles recevant un montant d'allocation familiale versée par la Régie des rentes du Québec. Seuls les fournisseurs Internet et les détaillants d'équipements informatiques ayant obtenu un numéro d'inscription du ministère de l'Industrie et du Commerce sont autorisés à offrir ce programme. En voici la liste :

## Brancher les familles sur Internet

### Fournisseurs de services Internet

#### 01 Bas-Saint-Laurent

COGECO Câble Canada inc. 1-877-727-4387  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Meubles Y. Simard inc. (418) 862-2887  
Ordina Shop (418) 354-2004  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000

#### 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean

COGECO Câble Canada inc. 1-877-727-4387  
Coopérative étudiante de l'UQAC (418) 545-5009  
Digicom (418) 668-9999  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Société d'initiatives au Travail et à l'Emploi (SITE) 1-888-932-0000  
Sympatico (Bell) (418) 239-0200  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511

#### 03 Québec

Accès Communications Internet inc. (418) 524-5458  
AEI Internet (418) 266-0581  
Cybernetique Technologie MR Inc. (418) 960-1610  
Dumoulin électronique Infor. (418) 534-3281  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
INFOWIN (418) 650-9094  
Inter.net (418) 920-7873  
La Clief de Sol inc. (418) 627-0840  
Le Groupe Mediom inc. (418) 640-7474  
Onicom Internet Inc. (418) 683-4557  
PUB 2000 Com inc. (418) 266-0180  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511  
Webnet Inc. (418) 522-4426

#### 04 Mauricie

COGECO Câble Canada inc. (819) 375-7274  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Las Systèmes informatiques Concepta, inc. (819) 533-5533  
Sogetel (819) 561-3703  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511

#### 05 Estrie

Coaticook Informatique (819) 849-3799  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Les Services Internet Abacom (819) 820-2229  
Sogetel 1-800-561-3703  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Transvision (Cookshire) inc. (819) 346-0780  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511

#### 06 Montréal

9046-5758 Québec inc. (514) 387-4467  
AEI Internet (514) 294-4542  
Alliance-Web Commerce (514) 367-7253  
Archambault Net (450) 967-8200  
CapTelco Communication inc. (514) 335-9007  
Club Plus Internet (514) 696-7358  
Communications Accessibles Montréal (CAM) Internet (514) 529-3000  
Contact Internet (514) 990-1615  
Coronet Electronique inc. (514) 393-1840  
Corporation des entreprises Ontrack (Proxymedia Internet) (514) 845-0000  
Distribution Médiatec inc. (514) 920-0540  
FrancoMedia Inter inc. (514) 721-8216  
Global Internet (514) 737-2091  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Groupe Arodas inc. (514) 527-6066  
Info-Internet B.F. inc. (514) 342-4636

#### 07 Outaouais

AEI Internet (819) 688-0839  
ATM InfoNet Technologies Inc. (819) 777-7932  
Atréide Communications Inc. (819) 243-1414  
Club Plus Internet 1-877-901-2582  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Ordinateurs Paritac Computers (819) 647-2778  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511  
Vf Internet (514) 353-9990

#### 08 Abitibi-Témiscamingue

Sympatico (Bell) 1-888-932-0000

#### 09 Côte-Nord

COGECO Câble Canada inc. 1-877-727-4387  
FJNET 235-4444 (418) 235-4444  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Internet -8BSI inc. (418) 968-4433  
Internet Haute Côte-Nord (418) 236-1276  
Services Micro Technique (418) 589-4730  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
YES Virtual Inc. (418) 294-2294

#### 10 Nord-du-Québec

GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
I.D. Logic (418) 748-4976  
Duclos Câble Vision Itée (418) 986-2057  
Ero Informatique inc. (418) 368-5434  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Meuble du Banc (418) 269-7470  
Myl Informatique inc. (418) 368-5055  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511

#### 12 Chaudière-Appalaches

COGECO Câble Canada inc. 1-877-727-4387  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562

#### Info Maniac

Internet Victoriaville (418) 335-3060  
Sogetel 1-800-561-3703  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511

#### 13 Laval

AEI Internet (514) 284-4452  
Archambault Net (450) 967-8200  
CapTelco Communication inc. (514) 335-9007  
Compucentre Laval (450) 687-2231  
DONATEK ELECTRONIQUE (514) 990-3858  
Entreprises Global Net Enr. (514) 994-3357  
Gestion de Données Informatiques GDI Inc. (514) 382-2852  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Lamiro Inc. (514) 592-6221  
Le Carier Informatique inc. (450) 689-9999  
Les Communications Avantages inc. (514) 329-1110  
Lilashop Inc. (514) 527-9283  
Look Communications Inc. 1-877-472-5655  
P2net Communication Interactives Inc. (514) 279-9252  
Reseubac (514) 382-2852  
Services Internet QNet Inc. (514) 382-2852  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Université du Québec à Montréal (514) 987-3424  
Vidéotron Ltée (514) 281-1711

#### 14 Lanaudière

Archambault Net (450) 967-8200  
CapTelco Communication inc. (514) 335-9007  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Lilashop Inc. (514) 527-9283  
Look Communications Inc. 1-877-472-5655  
Reseubac (450) 833-6384  
Satecom Internet (514) 382-2852  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Vidéotron Ltée (514) 281-1711

#### 15 Laurentides

Archambault Net (450) 967-8200  
CapTelco Communication inc. (514) 335-9007  
Centre Informatique Régional (450) 436-7411  
COGECO Câble Canada inc. 1-877-727-4387  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Internet Laurentides Inc. (450) 433-8889  
Lilashop Inc. (514) 527-9283  
Look Communications Inc. 1-877-472-5655  
NetAxis Inc. (819) 326-9192  
Polynter Communications Inc. (450) 430-3097  
Reseubac (514) 278-9252  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Vidéotron Ltée (514) 281-1711

#### 16 Montérégie

AEI Internet (514) 284-4452  
Archambault Net (450) 967-8200  
CapTelco Communication inc. (514) 335-9007  
COGECO Câble Canada inc. 1-877-727-4387  
ENTER.NET (514) 367-7253  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Goyette Info plus (450) 635-6734  
Internet Laurentides Inc. (450) 433-8889  
Inter.net (514) 592-6221  
Lamiro Inc. (514) 592-6221  
Les Services Télématiques Rocier - Orléon (450) 377-1898  
Rocier - St-Timothé (450) 371-1898  
Lilashop Inc. (514) 527-9283  
LogInnovation Technologies Inc. (450) 746-5644  
Look Communications inc. 1-877-472-5655  
Procession Internet Inc. (450) 430-3097  
Questzone.net inc. (514) 278-9252  
Reseubac (450) 771-1080  
Services Internet NTIC Inc. 1-888-932-0000  
Université du Québec à Montréal (514) 987-3424  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511

#### 17 Centre-du-Québec

COGECO Câble Canada inc. 1-877-727-4387  
GloboTrotter (Québec) 1-800-520-4562  
Internet Hamel inc. (819) 758-1000 #226  
Intoltech Internet (Drummondville) (819) 477-2888  
Internet Bois-Francs (819) 357-2208  
Internet Victoriaville (819) 751-8888  
Le Neuvième Bit inc. (819) 474-4724  
Sogetel 1-800-561-3703  
Sympatico (Bell) 1-888-932-0000  
Vidéotron Ltée 1-877-380-2511  
Webmatique.com Inc. (819) 795-3636

### Détaillants d'équipements informatiques

#### 01 Bas-Saint-Laurent

Ameublements Tanguy - Rivière du Loup 1-800-510-4511  
Ameublements Tanguy - Rimouski (418) 725-4411  
Dumoulin Rivière-du-Loup (418) 862-8632  
Electro-Informatique V.I.F. inc. (418) 756-8847  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Info Service (418) 851-2598  
Informatica Inc. (418) 562-3359  
Le Centre musical de Rimouski inc. (418) 723-2039  
Le National de Québec (418) 722-0414  
Les Services Informatiques Maxim inc. (418) 862-9884  
Librairie d'Amqui inc. (418) 629-4437  
Nadeau Claviergraph (1985) Inc. (418) 862-5024  
Ordina Shop (418) 354-2004  
Papeterie du Futur (418) 592-5955  
PG Systèmes d'Information inc. (418) 862-7234  
Rivière-du-Loup Claviergraph Itée (418) 862-7234

#### 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ameublements Tanguy - Chicoutimi (418) 698-4411  
Bureau en Gros - Chicoutimi (418) 543-3477  
Coopérative étudiante de l'UQAC (418) 545-5009  
Costco Canada Itée 1-800-463-3783  
Electronique Alma (418) 662-6432  
Electronique Perreault & St-Hilaire Inc. (418) 258-3843  
Équipement Informatique Saguenay (418) 548-0877  
Expertise Informatique 2000 Inc. (418) 678-2999  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Distribution Médiatec inc. (418) 697-1276  
Dumoulin électronique inc. (418) 343-2665  
JM Informatique (418) 348-6876  
L'Ord Nation (418) 662-9167  
Le National de Québec (418) 549-6734  
Megamax (418) 690-9655  
Microclab inc. (418) 698-6342  
Norlan Informatique (418) 276-8781

#### PC-Doc Ordinateurs

Périmom enr. (418) 679-0688  
Progtech DM (418) 275-3819  
Reset Informatique (418) 547-0242  
Roberval Micro Informatique Inc. (418) 275-6339  
R.S. Informatique inc. (418) 275-3475  
Stéro Plus Doibeau (418) 276-8875  
Stéro Plus Roberval (418) 275-4239  
Stéro Plus St-Félicien (418) 679-5408

#### 03 Québec

Accès Communications Internet Inc. (418) 524-5458  
Ameublements Tanguy - Beauport (418) 667-6282  
Ameublements Tanguy - Les Saules (418) 871-4111  
Boulevard Produits de bureau inc. (418) 622-1000  
Bureau en Gros - Québec (418) 622-5044  
Bureau en Gros - Sainte-Foy (418) 622-8300  
Centre d'ordinateur Speedy Bit (418) 877-0394  
Compucentre Fleur de Lys (Informatique VRM) (418) 524-4911  
Costco Canada Itée 1-800-463-3783  
Dumoulin électronique Infor. (418) 534-3281  
Equipements GMM Inc. (418) 665-6432  
Eric Tardif BureauTique (418) 864-0380  
Global Informatique (418) 666-8896  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
InfoNet inc. (418) 688-4249  
INFOWIN (418) 650-9094  
La Clief de Sol inc. (418) 627-0840  
Lavoie Technique (418) 435-5026  
Le Musicien d'Oz inc. (418) 527-5151  
Le National de Québec (418) 666-6366  
MEG ELECTRONIQUE INC (418) 665-2344  
Micro Logic (418) 658-6624  
Micro Logic Campus (418) 663-6006  
Ordi Plus inc. (418) 687-5600  
PUB 2000 Com inc. (418) 266-0180  
Selectronic Inc. (418) 687-4545  
Services Micro-Bureautique (418) 658-4535  
Système Haute Fréquence (418) 337-3611  
Tanguy Electronique (418) 875-3434  
TechnoSoft Gagné (418) 658-2131  
Virtual PC/MAC enr. (418) 692-2395  
Webnet Inc. (418) 522-4426

#### 04 Mauricie

Ameublements Tanguy - Trois-Rivières (819) 373-1111  
Besoin Informatique (819) 374-0479  
Bureau en Gros - Trois-Rivières (819) 370-8679  
CD Max Informatique 2000 inc. - 3e avenue (819) 538-0379  
CD Max Informatique 2000 inc. - 5e rue (819) 537-1777  
Centre Audio-vidéo Grand-Mère inc. (819) 533-5533  
Centre Informatique Micromédia Inc. (819) 578-1799  
Costco Canada Itée 1-800-463-3783  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Info Plus (819) 373-0884  
Informatique aux puces (819) 370-6168  
Les Systèmes informatiques Concepta, inc. (819) 533-5533  
MicroAge (819) 378-7910  
ORDIPLUS INFORMATIQUE (819) 372-3192  
Services Backup Informatique Super Centre electro (819) 370-4819  
9032-6158 Québec, inc. (819) 539-0808

#### 05 Estrie

Bis Informatique (819) 868-1400  
Bureau en Gros - Sherbrooke (819) 562-1966  
Bureautique Solution Informatique (819) 679-5170  
Clief de Sol (819) 849-3799  
Coaticook Informatique (819) 849-3799  
Compucentre (Atas Info Technologie inc.) (819) 564-1810  
Costco Canada Inc. C.I.K. (819) 822-0045  
Du Moulin Asbestos GSI Technologies inc. (819) 357-2208  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Info Boutique Ltée (819) 564-4076  
Infotrint (819) 573-0913  
Les Electroniques Inpro inc. (819) 564-2482  
Les Entreprises Informatique G. & S. (s.n.c.) (819) 849-4448  
Les Services Internet Abacom (819) 820-2929  
Magog Informatique Plus (819) 847-0477  
Média-Midi (819) 564-9000  
NP Service Informatique (819) 845-5711  
Ordnatech Estrie inc. (819) 583-5194  
ORDIPLUS INFORMATIQUE (819) 352-9888  
SOLUTIONS INFORMATIQUES (819) 562-1291  
SOS Ordi (819) 822-0880  
S.A.D.E. (819) 820-1322  
Transvision (Cookshire) inc. (819) 346-0780

#### 06 Montréal

9046-5758 Québec inc. (514) 387-4467  
ACCESS INFO-TECH (514) 288-6000  
AEI Internet (514) 284-4542  
Alliance-Web Commerce (514) 367-7253  
Alpha Informatique (514) 630-3665  
A. B. INFORMATIQUE LTEE (514) 333-3971  
Bios P.C. (514) 270-5877  
Boulevard Produits de bureau inc. (514) 355-4455  
Boutique Microtech (514) 364-5511  
Bureau en Gros - Côte Saint-Luc (418) 369-4858  
Bureau en Gros - Dorval (418) 629-4437  
Bureau en Gros - Jean-Talon (514) 684-1831  
Bureau en Gros - LaSalle (514) 384-3872  
Bureau en Gros - Marché central (514) 355-4455  
Bureau en Gros - Notre-Dame (514) 384-1034  
Bureau en Gros - Pointe-Claire (514) 338-1036  
Bureau en Gros - Saint-Laurent (514) 639-6699  
Bureau en Gros - Saint-Léonard (514) 251-0513  
Bureau Informatique (514) 639-6699  
CapTelco Communication inc. (514) 335-9007  
Compucentre Laval (514) 696-7358  
Costco Canada Inc. (514) 695-3620  
Coop UQAM (514) 985-3025  
Coronet Electronique inc. (514) 393-1840  
Corporation des entreprises Ontrack (Proxymedia Internet) (514) 845-0000  
Costco Canada Inc. (514) 920-0540  
Distribution Médiatec inc. (514) 920-0540  
Dumoulin électronique inc. (514) 385-1777  
Dumoulin électronique inc. - Centre-Ville (514) 288-7973  
Dumoulin électronique inc. - Pointe-Clare (514) 428-1616  
Dumoulin électronique inc. - Saint-Léonard (514) 255-7034  
Global-Sys - Montréal (514) 488-2912  
Global-Sys - Saint-Laurent (514) 338-1091

#### Global Internet

GSI Technologies inc. (514) 737-2091  
IBM Canada Itée 1-877-908-8325  
Info-Carrefour (514) 381-4044  
Info-Internet B.F. inc. (514) 342-4836  
InfoCom@laurentides (ARRL) (450) 229-5140  
Informa LG inc. (514) 353-2339  
Informatique Montreal Nord (514) 322-8832  
Jardel Itée (514) 255-3454  
Jitac Montréal (514) 592-6221  
Lamiro Inc. (514) 329-1110  
Le Groupe Technique Microcomp JMM inc. (514) 251-7902  
Les Communications Avantages inc. (514) 329-1110  
Les Services Informatiques Laseret inc. (514) 333-4500  
Les Systèmes Informatiques AIKI (514) 938-3222  
Metron Informatique (514) 528-4622  
Micro-Max inc. (514) 871-1155  
Micro Clinique M.C. inc. (514) 368-1494  
MSDC Informatique (450) 680-1643  
Nobell Technologie Inc. (514) 777-9998  
Novacorp Technologies Informatiques (514) 270-1880  
P2net Communication Interactives Inc. 1-877-667-2638  
Processeur Central Zone (514) 694-9663  
Solutions informatiques revées (514) 322-0524  
Système Info Villeneuve (514) 952-5014  
TechLAN Informatique (514) 393-1771  
Ultim.Net (514) 940-9409

#### 07 Outaouais

Avantage Informatique (819) 771-1059  
Bureau en Gros - Gatineau (819) 246-9470  
Bureau en Gros - Hull (819) 770-2332  
Centre Informatique Abitibi - Val d'Or (819) 874-3873  
Club Plus Internet 1-877-901-2582  
Costco Canada Itée 1-800-463-3783  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Informatique intertech inc. (819) 449-6970  
Les Systèmes MCI Inc. (819) 778-3221  
Ordinateurs Fontic Computers (819) 647-2778  
Quéville T.V. Service inc. (819) 755-3205  
Service Informatique D.L. Inc. (819) 449-6161

#### 08 Abitibi-Témiscamingue

Boutique Microtel snc (819) 622-1500  
Centre Informatique Abitibi - La Sarre (819) 339-3166  
Charlot Electronique (819) 333-6710  
Dumoulin (819) 333-6710  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Logicon Rouyn (1995) Inc. (819) 797-0161  
SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC. 1-888-302-2816

#### 09 Côte-Nord

Bureau en Gros - Sect. les Centre bureautique B.C. (418) 962-9988  
Consultation Cote Nord (418) 962-0898  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Internet Haute Côte-Nord (418) 236-1276  
Les systèmes Hi-Tech inc. (418) 234-2111  
Micro Centre Sept-Îles (418) 962-2255  
Ordinateur Haute Côte-nord (418) 231-2891  
Service Micro Technique (418) 589-4730

#### 10 Nord-du-Québec

GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
I.D. Logic (418) 748-4976  
Laser Electronique (418) 748-7142  
Ero Informatique inc. (418) 369-5434  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
InteliSoft Informatique - Cloridorme (418) 395-2062  
InteliSoft Informatique - Gaspé (418) 368-7549  
Neuble du Banc (418) 269-7470  
Myl Informatique inc. (418) 368-3055

#### 12 Chaudière-Appalaches

Ameublements Tanguy - Lévis (418) 833-4511  
Ameublements Tanguy - Saint-Georges de Beauce (418) 226-4411  
Bureau en Gros - Lévis (418) 833-7547  
Bureautique Guy Drouin (418) 229-2013  
Cyber 3D (418) 335-4055  
Double Click (418) 449-3821  
Expertise Doyon Services enr. (418) 831-6172  
GSI Technologies inc. 1-877-908-8325  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Info Maniac (514) 598-1455  
InfoManiac (418) 387-2864  
Informatique Naperl Itée (418) 885-3334  
Informatique Omicron St-Agapit (418) 386-3343  
Informatique Pouliot enr. (418) 335-3060  
Internet Victoriaville (418) 335-3060  
La Coopérative Étudiante du Cégep Lévis-Lauzon (418) 835-0383 #102  
Le National de Québec (418) 227-7797  
NCS Informatique inc. (418) 561-8338  
Micro Beauce inc. (418) 382-3418  
Micro Hi-Tec inc. (418) 881-4007  
MicroAge St-Georges (S.I.G. Beauce inc.) (418) 227-2197  
Répar-Action Informatique T.M. (418) 334-1076  
Système Electronique (418) 226-4226  
Systèmes Inc. (418) 226-4226  
Larivière Inc. Dumoulin St-Georges (418) 228-2676  
Tech-Info 98 Enr. (418) 248-3006  
Visicon (418) 227-4302

#### 13 Laval

AEI Internet (514) 284-4452  
A.T.C. Systèmes d'ordinateurs inc. (450) 689-3120  
Bureau en Gros - Laval - Le Carrefour (450) 682-9702  
Bureau en Gros - Laval - Le Corbusier (450) 973-1070  
Bureau en Gros - Rosemère (450) 435-7121  
Bureau Informatique (450) 963-8697  
CapTelco Communication inc. (514) 335-9007  
Compucentre Laval (450) 687-2231  
Costco Canada Inc. 1-800-463-3783  
DONATEK ELECTRONIQUE (514) 990-3858  
Dumoulin électronique inc. (450) 688-1001  
Entreprises Global Net Enr. (514) 994-3357  
Gestion de Données Informatiques GDI Inc. (514) 380-8186  
GSI Technologies inc. (514) 875-3925  
IBM Canada Itée 1-800-426-4968  
Info Solution AS 2001 (450) 963-0233  
Lamiro Inc. (514) 592-6221  
Le Carier Informatique inc. (450) 68

## É D I T O R I A L

## Piètres résultats

Le ministre de l'Éducation, François Legault, veut faire du système québécois d'éducation le meilleur au monde. À la lumière des derniers résultats aux épreuves uniques, pour les élèves des quatrième et cinquième secondaires, on constate que le chemin à parcourir reste énorme. Ces résultats traduisent une baisse généralisée des notes. Le fossé entre les secteur public et privé continue de s'agrandir, observation malheureusement accueillie avec un air entendu qui masque mal une inacceptable démission vis-à-vis du système public. Enfin, à Montréal, capitale québécoise de la pauvreté, les élèves ont fait moins bien que l'an dernier. Par tout, un coup de barre s'impose.

Les experts du MEQ mettent invariablement les journalistes en garde contre la manipulation simpliste de chiffres qui sont complexes. Ils ont raison. Mais il y a des évidences qui sautent aux yeux et que les résultats aux épreuves uniques (français, anglais langue seconde, histoire, physique) rappellent douloureusement chaque année. Le faible taux d'élèves obtenant leur diplôme cinq ans après avoir entamé le cours secondaire oscille autour de 60,9 %, comparativement à 60,1 % il y a cinq ans. Les optimistes peuvent toujours s'accrocher à une légère amélioration mais les faits demeurent, brutaux: près de 40 % des jeunes mettent plus de cinq ans à compléter leur cours secondaire. Pour sa part, le ministère préfère donner deux ans de plus aux élèves: ainsi, sept ans après leur inscription en première secondaire, 72,7 % des élèves décrochent leur diplôme. C'est encore faible, intolérable même, quand on sait que le diplôme d'études secondaires n'est même plus le minimum dans notre société du savoir. Cette statistique et bien d'autres, contenues dans la toute dernière publication des résultats aux épreuves uniques, traduisent un piétinement qui confirme que les méthodes actuelles sont déficientes. Il n'est pas rassurant, non plus, de constater qu'entre 1994 et 1998, l'écart entre les 10 % qui sont au sommet et les 10 % qui sont en bas de l'échelle des résultats s'est accru de trois points de pourcentage.

Le ministère de l'Éducation a commencé à comprendre qu'il fallait agir. Il a adopté récemment un certain nombre de mesures qui vont dans la bonne direction: réduction du nombre d'élèves par classe, en maternelle et en première année, dépistage précoce des enfants qui ont besoin d'aide et embauche de spécialistes pour soutenir ces élèves.

Par ailleurs, pour améliorer la réussite, le ministre de l'Éducation ne jure plus que par les plans de réussite, qu'il demande à chaque conseil d'établissement d'adopter. Ces projets, outre qu'ils représentent une invitation à la rigueur, ô combien nécessaire, forceront les personnels des écoles à s'entendre sur des objectifs clairs, ce qui est un pas dans la bonne direction. Mais il est peu probable que cela soit suffisant. Dès 1976, l'ex-ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, exhortait les écoles à se doter de projets éducatifs pour améliorer la réussite des enfants. Or, le miracle ne s'est pas encore produit. Les querelles de pouvoir qui caractérisent ce milieu, combinées à une machine syndicale qui se met trop souvent en travers de nécessaires changements, ont eu raison d'un grand nombre de projets par le passé, comme on l'a vu à l'automne lorsque les difficultés à la table des négociations ont conduit à un absurde boycott des activités parascolaires. D'ailleurs, il n'y a pas qu'au Québec que les élus sont aux prises avec des systèmes d'éducation ne répondant plus aux besoins des enfants. La France, l'Angleterre et les États-Unis, pour ne nommer que ceux-là, tentent de réformer leurs écoles et, dans tous les cas, le rôle et la tâche de l'enseignant sont remis en question. Normal! Ils sont le cœur et le poumon du système. Certaines écoles américaines ont entrepris de lier l'évaluation des enseignants aux résultats obtenus par leurs élèves, route qui, à l'évidence, fait abstraction d'un trop grand nombre de données, sans parler du fait qu'elle invite à toutes sortes de dérapages pour gonfler les résultats des enfants. Ici, les plans de réussite ne devront pas servir à comparer sans nuance les écoles qui, faut-il le rappeler, ne sont pas égales au départ. Les plans devront permettre aux écoles de remédier à leurs faiblesses et de mesurer, avec le temps, les progrès accomplis. Il n'y a aucun mal à se donner des objectifs. Et ça presse!

Il est impossible de faire l'autruche au lendemain de la publication de résultats confirmant, une fois de plus, que les mailles du système scolaire laissent échapper trop d'enfants. La question qui se pose maintenant est de savoir si des mesures à la pièce suffiront à faire chuter des taux d'échec indécentes ou s'il ne faudra pas envisager des mesures plus radicales.

pdrivières@ledevoir.ca

## L'ONU dans le chaos

Décidément, l'Afrique se pose en continent maudit de l'ONU. En Angola, les années d'effort que cette institution a passées afin d'instaurer un peu de paix se sont soldées par un échec: ce pays a sombré à nouveau dans la guerre civile. Au Congo, l'ONU éprouve toute les difficultés du monde à remplir son mandat. Entre l'Éthiopie et l'Érythrée, cette organisation n'est toujours pas parvenue à policer la frontière. Avant cela, il y eut les expériences désastreuses de Somalie en 1993 et du Rwanda en 1994. Et voilà qu'aujourd'hui, le Front révolutionnaire uni (FRU) de Sierra Leone détient 500 Casques bleus en otages.

Enclavée entre la Guinée et le Liberia, sur la côte extrême-occidentale de l'Afrique, la République de Sierra Leone est depuis deux décennies le théâtre de l'absurde. Au cours des huit dernières années, trois coups d'État ont ponctué l'histoire de ce pays au demeurant riche, 20 000 personnes ont été tuées, deux millions des quatre millions et demi de citoyens de cette république se sont exilés. Et toujours, les rois Ubu qui attisent mille et un conflits pour s'emparer du trésor de ce pays, le diamant, le mènent et le déconstruisent au gré de leur folie.

Il est difficile de s'expliquer et de comprendre comment il se fait qu'une instance comme l'ONU ait cru un instant que les accords de Lomé signés entre le président Ahmad Tejan Kabbah et le chef rebelle Foday Sankoh tiendraient la distance. Entérinés en juillet 1999, ces accords revenaient à réaliser la quadrature du cercle. Parrainés par la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), l'Organisation de l'unité africaine et les Nations unies, l'entente reconnaissait que le FRU de Sankoh ne pouvait être défait militairement, que ceux, qui comme Sankoh, avait commis des crimes contre l'humanité étaient libres comme l'air, et que quatre membres du FRU seraient membres du gouvernement que préside Kabbah depuis 1997.

Dans les semaines qui suivirent cet accord, l'ONU mit sur pied un programme de désarmement qui se résumait au fond à racheter les armes détenues par les miliciens du FRU. Le troc était le suivant: 300 \$ par fusil ou revolver. Bientôt, on réalisa que bien des milices gouvernementales avaient mis à profit ce programme pour empocher sur tous les fronts. Oublions le détail de ce commerce pour mieux se rappeler que Soren Jensen Peterson, du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, a jugé que la période de désarmement s'est avérée «une des plus dangereuses qui soient, un vide dans lequel tout peut arriver.»

Quand on songe que Mary Robinson, haut-commissaire pour les droits de l'homme de la même ONU, a constaté que ce qui s'était passé au Sierra Leone «était pire qu'au Kosovo», c'est à se demander si l'ONU était armée d'un minimum de sincérité.

struffaut@ledevoir.com

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



## L E T T R E S

## Preston Manning, le meilleur allié des Québécois

Pourquoi Preston Manning comme chef de l'Alliance Canadienne? Parce qu'il est le meilleur allié des Québécois.

Venant d'une Québécoise francophone «pure laine», une telle affirmation peut paraître surprenante. Mais le fait est qu'il n'y a rien de plus vrai.

C'est à Preston Manning que l'on doit la Loi sur le nouveau Canada, qui renferme ce que la majorité des Québécois, incluant une majorité de francophones, désirent véritablement sur le plan de l'unité nationale: un mode de fonctionnement du fédéralisme qui permette et favorise la promotion des intérêts spécifiques des Québécois tout en préservant leur attachement au Canada. Le respect de l'esprit et de la lettre de la Constitution de 1867, la limitation du pouvoir de dépenser du fédéral dans les champs de compétence des provinces et le ré-équilibre des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces, tels que proposés par la Loi sur le nouveau Canada, constituent les meilleures réponses aux attentes dites traditionnelles du Québec. La mise en application de cette loi assurerait de mettre un terme à un débat qui perdure depuis plus de 30 ans. Et ce de façon satisfaisante pour tous les Canadiens.

Preston Manning a eu la vision de concevoir cette «troisième voie». De fait, lui seul pourrait presque justifier qu'il soit mandaté à la réaliser en tant que leader de l'Alliance canadienne. Mais il y a plus.

De nombreux Québécois ont développé, au fil des ans, le sentiment qu'un dialogue de sourds s'était installé entre eux et les autres Canadiens. Plusieurs ont conclu que leurs concitoyens des autres provinces ne désiraient plus leur «parler».

Or, Preston Manning est le seul chef de parti des dernières décennies à s'être fait l'écho des aspirations réelles et des attentes véritables des Québécois. Tout en s'assurant que le «nouveau» Canada dont il s'est fait le promoteur réponde également aux besoins de l'ensemble des Canadiens. Il est de ce fait le meilleur allié des Québécois pour provoquer les changements nécessaires à maintenir et renforcer l'unité de notre pays. N'est-ce pas d'alliés dont l'Alliance canadienne a besoin?

Michèle C. St-Laurent  
Sainte-Foy, 30 avril 2000

## Emprisonnement avec sursis: plus et mieux

Depuis quelques années déjà, l'emprisonnement avec sursis constitue une forme de sentence qui vise les contrevenants adultes qui répondent à un certain profil. En effet, cette sentence s'attarde plus au type de personne qu'à celui du délit.

Le sursis est venu remplacer la peine d'emprisonnement dans une perspective plus équilibrée: celle-ci sera dorénavant accordée aux personnes jugées dangereuses dans la société. Pourquoi enfermer des individus qui méritent une punition, soit, mais qui ne mettent personne en danger?

Pour ces contrevenants non dangereux donc, le sursis est de toute évidence une mesure plus intéressante puisqu'elle allie la punition (coercition, dossier, effets sociaux) et la réhabilitation. Les juges y croient et l'ont jusqu'ici utilisée de façon positive. Malheureusement, certains s'inquiètent du manque de contrôle effectué par les agents de surveillance. A cet effet, il faut rappeler que pour être admissible, la «clientèle» du sursis ne doit pas

constituer un danger pour la population. On ne devrait pas s'inquiéter outre mesure du fait qu'elle soit en liberté.

Dans les cas où les efforts de réhabilitation et/ou de réinsertion devraient être particulièrement accentués, les juges devraient savoir qu'ils peuvent mettre à profit les maisons de transition en jumelant à la sentence de sursis, une condition d'y résider, mesure très rarement utilisée jusqu'ici.

Le ministre Ménard promet qu'il fera diminuer le ratio contrevenant/agent; ça s'impose si on veut que le sursis d'emprisonnement ait des effets réhabilitants. Parce qu'en matière d'intervention en délinquance, la punition, c'est pas assez. Il suffit de connaître de près un délinquant pour savoir qu'il a besoin d'aide.

Marc Meloche  
Montréal, 3 mai 2000

## La «troisième voie»

Les Québécois en auraient assez du «débat constitutionnel»... alors qu'il n'y en a pas. Ils opteraient actuellement pour la recherche d'une «troisième voie» selon un récent sondage Léger & Léger. La première voie, c'est la constitution de 1982, que le Québec a refusée, le peuple québécois y étant réduit au rang de simple communauté culturelle canadienne. L'autre voie est celle de l'autodétermination menant à la souveraineté du Québec. La troisième voie, celle du centre, que certains recherchent, nous sommes en plein dedans, assis sur une clôture, une jambe de chaque côté. Position inconfortable et non productive. Nous déciderons nous enfin à devenir le peuple véritablement autonome que nous aspirons à être?

Jean-Paul Paquette  
Ville-Marie, 12 avril 2000

## L I B R E O P I N I O N

## La protection des plaines inondables, un acquis à préserver

CHANTAL D'AUTEUIL  
Biologiste, maîtrise en environnement  
Pour la Fondation des lacs et rivières du Canada

L'article très surprenant de Louis-Gilles Francœur du journal *Le Devoir* du 19 avril dernier relate une dispute entre les municipalités de Lachenaie et de Charlemagne pour l'acquisition d'un terrain en plaine inondable en vue de construire un Rénov-Dépôt. Ce fait démontre que même lorsqu'on a fait un bon pas en avant pour la protection de l'environnement, il est tentant de vouloir revenir en arrière à la moindre occasion. La Fondation des lacs et rivières est très sensible à ce type de problématique et désire donner son point de vue sur la question des plaines inondables.

Pour éviter ce genre de problème sur l'utilisation des rives et des terres inondables, le gouvernement du Québec a adopté une Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables en 1987. Il serait bien mal venu, à la suite des audiences publiques sur la gestion de l'eau, de rebrousser chemin sur la protection des cours d'eau pour des considérations d'exception.

Il est parfaitement légitime de vouloir s'installer au bord de l'eau afin de profiter des bienfaits de la nature, en particulier dans la banlieue mont-réalisée. Cependant, les futurs propriétaires ignorent souvent qu'un cours d'eau ne correspond pas à un canal dont le niveau d'eau est contrôlé par des barrages. Un cours d'eau doit toujours être considéré avec respect, comme une entité vivante! Une rivière a des sautes d'humeur d'embâcle au printemps, des poussées d'algues durant les grandes chaleurs, des périodes creuses asséchant son lit, des débordements de joies après une

pluie... Il est utopique de vouloir contrôler le dynamisme d'un cours d'eau de sa source jusqu'à son embouchure, uniquement pour satisfaire les riverains qui subissent des inondations ou d'autres désagréments. Le contrôle du débit des cours d'eau est extrêmement complexe et coûteux puisqu'il faut intervenir au niveau de toutes les utilisations du territoire drainé par ce cours d'eau, c'est-à-dire son «bassin versant».

La meilleure solution pour contrer les dommages causés par les inondations est d'agir à la source, soit d'empêcher la construction domiciliaire et commerciale sur toutes les plaines inondables de récurrence 0-20 ans, ou si l'on préfère qui risquent d'être inondées au moins une fois en 20 ans. La protection des plaines inondables ne vise pas seulement à protéger des milieux naturels de première importance, mais également à éviter les erreurs du passé, c'est-à-dire le développement à outrance des rives qui subissent des inondations périodiques. Nos gouvernements ont décidé qu'ils devaient intervenir dans ce domaine puisque les réclamations pour les dommages causés par les inondations ne cessaient d'augmenter avec les années, en particulier dans les nouveaux développements résidentiels. De 1970 à 1988, les gouvernements fédéral et québécois ont versé 90 millions de dollars pour les victimes d'inondations majeures au Québec, soit cinq millions par année. Les deux gouvernements ont signé la Convention Canada-Québec en 1976, convention relative à la cartographie, à la protection des plaines d'inondation et au développement durable des ressources en eau. L'interdiction de construire dans la plaine 0-20 ans est déjà inscrite dans les schémas d'aménagement des Municipalités régionales de comté

et dans les règlements de zonage des municipalités depuis plus de 10 ans.

Alors pourquoi vouloir demander une dérogation pour une entreprise commerciale qui veut s'implanter dans une plaine inondable 0-20 ans? Il y a suffisamment d'espace pour localiser ce type d'entreprise à l'extérieur des rives des cours d'eau. D'ailleurs, la grande majorité des dérogations qui ont été accordées jusqu'à maintenant par le Comité de mise en œuvre de la convention Canada-Québec sont des ouvrages d'utilité publique: station d'épuration d'eau potable, d'assainissement des eaux usées, infrastructures d'aqueduc ou d'égout, ponts, transport d'énergie, etc.

Cessons donc ces disputes sur les plaines inondables de nos cours d'eau qui sont notre richesse patrimoniale aquatique! Ce sont des coups d'épée dans l'eau qui finissent par coûter cher non seulement en perte d'habitats aquatiques mais également en fonds publics pour les dédommagements à la suite des inondations. Cette résistance à l'application d'une Politique de protection des cours d'eau des plus légitimes coûte cher en temps et en argent et ne rapporte rien à la société.

La Fondation des lacs et rivières poursuit sa mission de protection des milieux aquatiques depuis maintenant quatre ans et demande aux représentants fédéraux, provinciaux et municipaux d'y participer en appliquant de façon uniforme et équitable les règles d'aménagement sur les rives des lacs et des cours d'eau au Québec. Pour obtenir davantage d'information, nous conseillons l'excellent *Guide des bonnes pratiques sur l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* produit par le ministère de l'Environnement et édité par Les publications du Québec.

## IDÉES

La faible participation aux élections scolaires

## Aller au-delà des impressions

DANIELLE RIPEAU

L'auteure a été la directrice de cabinet de la présidente de la Commission scolaire de Montréal en 1998-99.

Premier de deux textes

L'élection scolaire de 1998 a été une première au Québec en ce qu'elle se déroulait sur une base linguistique. La mise en place des nouvelles commissions scolaires et les modifications territoriales liées à leur fusion inscrivait une rupture avec les données antérieures des commissions scolaires. Néanmoins, on peut dégager certaines observations pour l'île de Montréal, dont le territoire global est demeuré inchangé. Un examen attentif de la participation des groupes linguistiques révèle un écart significatif, mais beaucoup plus modeste que l'écart induit par les taux officiels. Par ailleurs, le taux global affiche une croissance modeste mais constante.

## Des résultats linguistiques tendancieux qui faussent la perception

Pour l'île de Montréal, les résultats officiels indiquent un taux de participation anglophone de 55 % et un taux francophone de 9 %. De là à conclure que la participation de la communauté anglophone est six fois plus élevée, il n'y a qu'un pas, vite franchi. Tenue pour acquise, cette conclusion a été largement répandue sans que l'on se s'explique davantage ce constat, pourtant assez surprenant.

Sur un total de 1 097 575 électeurs potentiels dénombrés, 83 % étaient inscrits sur la liste francophone et 17 % sur la liste anglophone. Ces données ne reflètent pas la réalité sociolinguistique de la région de Montréal. Manifestement, la communauté anglophone y est sous-représentée. En effet, selon l'indicateur linguistique retenu, la population anglophone varie de 40 à 48 % sur l'île.

Pour comprendre cette distorsion, il faut rappeler le processus de confection des deux listes. La liste permanente du Québec, unique, constitue au départ la liste francophone. Les parents dont les enfants fréquentent les écoles anglophones sont automatiquement retirés de la liste et transférés sur la liste anglophone. Les électeurs qui ne sont pas dans cette situation et qui veulent voter à la commission scolaire anglophone doivent effectuer eux-mêmes une démarche de transfert. Le résultat de ce double transfert constitue la liste électorale anglophone.

Plusieurs facteurs expliquent la sous-représentation anglophone: le choix de la date d'élection a été fait tardivement, ne laissant que peu de temps au DGE pour informer correctement les citoyens et organiser convenablement le soutien technique; il s'agissait d'une première élection de ce type; à la complexité de la démarche s'ajoutait une confusion entre le droit de vote et le paiement de la taxe scolaire.

Le transfert incomplet des électeurs anglophones a eu pour effet de gonfler artificiellement la liste francophone et de tronquer la liste anglophone. Le calcul des taux de participation, qui établit le rapport entre les voteurs effectifs (ceux qui ont exercé leur droit de vote) et les voteurs potentiels (ceux qui auraient pu le faire), est ainsi tendancieux et les conclusions faussées.



La faiblesse relative de la participation doit être replacée dans une perspective historique plus large.

Un exemple fictif, compilé au tableau suivant, illustre ces effets. Imaginons une population de 10 électeurs potentiels, composée de six francophones et quatre anglophones, où seulement deux électeurs anglophones ont été transférés, les autres demeurant sur la liste francophone. En termes de résultats officiels, la participation anglophone apparaît 4,5 fois plus importante que la participation francophone. Après correction conséquente de la déficience du transfert, l'écart devient beaucoup plus modeste (1,5).

	Population	Inscription sur la liste	Voteurs	Taux officiel	Taux corrigé
Francophone	(A) 6	(B) 10 - 2 = 8	(C) 1	12 %	16 %
Anglophone	4	0 + 2 = 2	1	50 %	25 %
Ratio				4,5	1,5

## Le taux de participation réel des communautés francophone et anglophone

En appliquant le même redressement aux données réelles de l'île de Montréal, on obtient une ventilation plus exacte. Pour cela, il faut d'abord convenir de la représentation linguistique des deux groupes dans la région montréalaise. En utilisant l'hypothèse faible, soit 40 % pour la représentation anglophone, on obtient des taux de participation corrigés de 24 % pour les anglophones et de 12 % pour les francophones, pour un ratio de 2,0. Avec l'hypothèse forte, soit 48 %, les taux sont respectivement de 20 % et 13 %, pour un ratio de 1,5.

Contrairement à ce que les résultats officiels laissent

entendre, la participation de la communauté anglophone à l'élection de 1998 n'est pas de 55 % mais se situe entre 20 et 24 %, alors que le taux francophone oscille autour de 12,5 %. L'écart est donc beaucoup moins important qu'il n'y paraît à première vue. Cependant, il demeure significatif. Reste à savoir s'il s'agit d'un comportement exceptionnel, lié à la mise en place des commissions scolaires linguistiques, par exemple, ou si cette donnée reflète un comportement persistant.

Globalement, le taux de participation de 1998 (16,3 %) s'inscrit dans la continuité des votes enregistrés depuis 1987. Un vote anglophone exceptionnellement fort impliquerait donc un affaiblissement particulièrement fort du vote francophone. À l'inverse, si les deux groupes ont conservé leur tendance respective, on peut penser que l'écart traduit, à tout le moins partiellement, l'intérêt constant de la minorité anglophone pour le contrôle de ses institutions d'enseignement. L'absence de données comparatives ne permet pas de conclure définitivement dans un sens ou dans l'autre. Il faudra attendre les prochaines élections pour se faire une idée plus précise de l'évolution des votes francophone et anglophone.

## La participation globale aux élections scolaires

Au cours des dix dernières années, la participation électorale s'est accrue de façon modeste, mais constante, sur l'île de Montréal, passant de 13,5 % à 16,3 %. L'augmentation a été de l'ordre de 20 000 voteurs à chaque nouvelle élection, si on excepte l'année 1994 où le nombre de votes a chuté.

Il faut rappeler ici que le processus électoral a été remis en cause en 1994 et a donné lieu à la commission d'enquête Beaudry. À la suite de cette enquête, le Directeur général des élections se voyait confier la responsabilité de la tenue de l'élection de 1998. Dès lors, 115 000 électeurs additionnels étaient inscrits et le nombre de voteurs augmentait de 54 000, rétablissant ainsi la progression.

	1987	1990	1994	1998	Variation 87-98
Électorat	1 041 878	948 993	1 071 300	1 186 495	
Électeurs	829 130	847 265	892 009	1 097 575	32,4 %
Vote exprimé	111 813	131 147	125 067	179 201	60,3 %
Taux	13,5 %	15,5 %	14,0 %	16,3 %	21,1 %

La faiblesse relative de la participation doit être replacée dans une perspective historique plus large. Lorsque l'on se penche sur les élections générales du Québec, entre 1867 et 1998, on observe qu'il aura fallu 18 élections (60 ans) avant que le taux de participation ne se stabilise aux niveaux que nous connaissons aujourd'hui.

Certes, les époques ne sont pas comparables. Toutefois, de nombreuses modifications — statut de l'électeur, redécoupage de la carte, augmentation du nombre de candidats, amélioration des conditions de vote, financement — auront été nécessaires pour atteindre et maintenir des taux supérieurs à 70 %. De même, il faudra améliorer le processus électoral scolaire pour en soutenir l'exercice. Pour cela, la jeune démocratie scolaire devrait pouvoir compter sur l'expérience acquise aux élections générales, de sorte qu'il ne faille pas attendre aussi longtemps une croissance significative du taux de participation.

danielleripeau@videotron.ca



Chantal Hébert

## L'horloge référendaire est arrêtée

Depuis le décompte qui devait mener en juin 1990 au sabotage final des Accords du lac Meech, fédéralistes et souverainistes québécois n'ont jamais cessé de courir contre la montre, se précipitant à tour de rôle contre le mur d'échéances référendaires artificiellement fixées et provoquant ainsi des psychodrames dont ils finirent par être les principales victimes.

Pensez à octobre 1992, la date-butoir choisie par Robert Bourassa pour obtenir une «offre» du Canada au Québec en réparation de l'échec de Meech. Pour le meilleur, et dans ce cas-ci, pour le pire, cette stratégie québécoise a dicté la cadence du sprint constitutionnel qui allait mener au spectaculaire naufrage de l'Accord de Charlottetown et à la débâcle subséquente d'à peu près tout ce que le Québec comptait comme alliés dans le reste du Canada.

Pensez encore à 1995, l'année coulée dans le béton par Jacques Parizeau pour la tenue d'un référendum. Pour arriver dans un état présentable à la ligne de départ qu'il s'était fixée, le camp souverainiste s'était doté dans l'improvisation et la précipitation du projet de partenariat Canada-Québec. Par la suite, la démarche brouillonne du mouvement souverainiste allait donner des munitions au gouvernement Chrétien qui s'en est habilement servi pour rallier le reste du Canada à son fameux plan B.

Depuis les élections de 1998, lesquelles devaient donner le signal du décompte présumé ultime en vue d'un référendum décisif, les aiguilles de l'horloge semblaient être les seules pièces du plan souverainiste à avancer.

Seule l'illusion, engendrée par le résultat serré du dernier référendum, qu'il suffirait d'aller chercher quelques milliers de votes à la bonne date pour se réveiller du bon côté de la souveraineté a fait qu'il a fallu si longtemps avant de décider qu'une pause s'imposait.

Mais le mirage de 1995 aura finalement fini par se dissiper. Résultat des assises du week-end dernier du Parti québécois, le sablier référendaire a temporairement cessé de couler. En accordant à 91 % leur confiance à Lucien Bouchard, les militants péquistes ont remis à leur chef le contrôle du calendrier d'un éventuel référendum. Même si M. Bouchard n'a pas exclu nommément l'hypothèse de s'acquiescer de son engagement référendaire d'ici le rendez-vous électoral de 2002-2003, on comprend désormais que cette promesse s'inscrit davantage dans le domaine du souhaitable que du réalisable dans l'avenir prochain.

Le premier ministre dit en effet qu'il aimerait que le Québec soit souverain «le plus tôt possible» comme d'autres disent qu'ils rêvent de faire le tour du monde sans jamais faire de réservations d'avion, ni même étudier un itinéraire. Sur la façon de passer de son désir à la réalité, M. Bouchard est aussi avare de précisions qu'il est loquace sur sa foi en son option.

C'est que le chef péquiste a beau attribuer publiquement la tiédeur actuelle des Québécois vis-à-vis de la souveraineté à leur désir de profiter en paix des fruits de leur victoire sur le déficit, il sait bien que son explication est remarquablement courte. Ce n'est pas par accident qu'il entendrait maintenant de canaliser les énergies péquistes sur la campagne fédérale prochaine. De son point de vue, le meilleur espoir de changement de la donne actuelle réside encore dans le réalignement politique en cours dans le reste du Canada. Sur le fond, Lucien Bouchard a épuisé les pistes de raccourcis pour amener le Québec à sa destination. En l'absence d'un nouvel élan style échec de Meech, on ne reconstruit pas un rapport de forces pour un projet de société comme la souveraineté en criant lapin.

Cela dit, on pourrait penser qu'ailleurs au Canada, la perspective plus lointaine que jamais d'une nouvelle épreuve de force décisive entre fédéralistes et souverainistes au Québec inspirerait un immense soulagement. Après tout, c'est quand même la première fois en dix ans que l'horloge

politique ne marque plus le temps qui passe et qui rapproche le Canada et le Québec d'une échéance risquée pour l'avenir de la fédération.

Mais rien n'est aussi simple. Dans les officines canadiennes, tiraillements au PQ et fléchissement de la souveraineté aidant, on se plaisait à imaginer que M. Bouchard était sur le point de tirer sa révérence. Mais s'il caresse vraiment des projets de nouvelle carrière, le premier ministre doit se destiner au théâtre ou au cinéma car sa performance en fin de semaine avait de quoi convaincre le plus sceptique des sceptiques qu'il est loin d'en avoir fini avec la politique.

Comparé à l'Ontarien Mike Harris, qui a bien de la difficulté à donner un second souffle à son gouvernement depuis sa réélection, comparé à Jean Chrétien, considéré comme un boulet par un nombre croissant de ses propres militants, ou à Brian Tobin, qui n'en finit plus de se morfondre à Terre-Neuve en attendant sa chance fédérale, Lucien Bouchard semble en effet dangereusement en forme.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## La nationalisation de l'eau n'est pas la panacée

La souveraineté des États sur leurs ressources n'est pas une garantie suffisante pour la préservation et la répartition équitable

SYLVIE PAQUEROT

Porte-parole de l'Association québécoise pour le contrat mondial de l'eau

L'Association québécoise pour le Contrat mondial de l'eau a été fondée à l'automne 1999. Son objectif est de faire reconnaître l'eau à titre de patrimoine commun de l'humanité et de promouvoir l'accès à l'eau potable et à son assainissement comme étant un droit fondamental de tout être humain. Elle fait partie d'un réseau d'associations de différents pays (Belgique, Suisse, France, Italie, Inde, Brésil, Québec, États-Unis) partageant les objectifs avancés par le Manifeste de l'eau, édité en 1998 par le Comité promoteur pour le Contrat mondial de l'eau.

Le débat sur le statut de l'eau, sur son accès, sur la pertinence ou non de sa commercialisation, sur la responsabilité de sa préservation et de son assainissement, doit bien sûr être mené au sein des organisations politiques que se donne une société. En ce sens, il est compréhensible que la question soit débattue au congrès du Parti québécois et souhaitable que ses militants et militantes s'opposent à son appropriation par des intérêts privés, dont la visée principale, sinon la seule, est d'en tirer profit.

Mais ce débat déborde largement le cadre dans lequel Martine Ouellet, ingénieure et conseillère à l'exécutif du Parti québécois, l'a placé dans un article paru dans *Le Devoir* du vendredi 5 mai. Tout en proposant une nationalisation, ce texte ne fait malheureusement que s'inscrire dans la logique propre au gouvernement actuel, celle de la prépondérance du marché et du commerce, en faisant porter le débat sur un aspect réduit de la problématique de l'eau. Cet article ne tient pas compte d'autres propositions concernant l'eau qui ont été débattues dans les instances préparatoires à ce congrès, pas plus d'ailleurs que de la dimension globale abordée par le rapport du BAPE, rendu public la semaine dernière.

En effet, André Beauchamp, président de la Commission du BAPE chargée de mener la consultation publique pour une politique nationale de l'eau au Québec, a terminé sa conférence de presse, le 3 mai dernier, en rappelant que l'accès à l'eau est un droit humain et que toutes les décisions concernant la gestion de cette ressource vitale doivent être prises en considération de cette exigence, de telle sorte qu'elles ne mettent pas en cause l'exercice effectif de ce droit. Il a par ailleurs rappelé que nous avons des responsabilités dans la préservation de cet héritage de l'humanité.

## La nationalisation est loin d'être une panacée

Clarifions une chose au départ. Comme l'auteur, nous préférons sans aucun doute que l'aspect du commerce

de l'eau embouteillée soit confié à une entreprise publique plutôt que de laisser les multinationales de l'eau s'enrichir sur notre dos. Mais attention, nous considérons aussi que l'ouverture au partenariat avec le privé fait preuve de naïveté en regard des contraintes que fait peser sur nous l'Alena, qui pourrait éventuellement nous obliger à laisser la voie libre aux compagnies américaines, dans le commerce de l'eau provenant du Québec ou du Canada.

Mais l'auteur va plus loin et soulève de nombreuses questions quant à l'étendue à donner au commerce de l'eau d'une part, et aux pouvoirs d'une éventuelle société d'État d'autre part. De notre point de vue, la question de qui — société d'État ou entreprises privées — opère le commerce de l'eau en bouteille, n'est pas l'enjeu central d'une gestion équitable et pérenne de cette ressource vitale. Elle n'y apporte même pas de réponse satisfaisante du point de vue de l'affirmation selon laquelle les «retombées doivent revenir à l'ensemble de la collectivité». Le système de redevances proposé par le rapport du BAPE pourrait probablement tout aussi bien répondre à cette préoccupation.

Un gouvernement doit assumer les règles qui régissent les activités d'une communauté. À cet égard, donc, il ne relève pas d'une société d'État de déterminer de telles règles. On a beau dire qu'une entreprise publique est plus transparente qu'une entreprise privée, il reste que, et l'expérience d'Hydro-Québec le montre à l'envi, même les entreprises publiques doivent être sous le contrôle des autorités politiques, démocratiquement élues.

## L'eau n'est pas une marchandise

L'article de Mme Ouellet opère un glissement inquiétant. Amorçant sa démonstration sur l'importance de l'industrie de l'eau embouteillée, l'auteur passe allègrement de cette activité commerciale spécifique et fort limitée en regard de la problématique générale de l'eau à la considération du commerce de l'eau douce dans son ensemble. Les expressions «vente de l'eau douce», «nationalisation du commerce de l'eau» l'illustrent, et seront sans doute un baume au cœur des dirigeants de la Banque mondiale qui s'acharnent à nous convaincre que l'eau est un bien économique, donc marchand.

Ce glissement, que nous espérons involontaire, soulève un problème majeur, qui illustre la phrase suivante: «Finalement la nationalisation permettrait que les décisions relatives au commerce d'eau embouteillée, d'eau en vrac, d'exploitation intensive ou non de nappes phréatiques ou de prélèvement important d'eau relèvent d'un autorité publique redevable à la population et non pas de groupes privés dont les objectifs sont axés sur le court terme». Quel amalgame dan-

gereux! Doit-on comprendre ici que nous donnerions à une société d'État non seulement le pouvoir de procéder au commerce de l'ensemble de la ressource vitale que constitue l'eau disponible au Québec, mais aussi de prendre les décisions?

Quelle serait la différence, pour la population d'ici et d'ailleurs, si une société d'État québécoise avait les mêmes pouvoirs et les mêmes ambitions que tout seigneur de l'eau dans le monde? Société publique ou société privée pour faire le commerce, le texte de Mme Ouellet élude la question de fond: l'eau doit-elle être considérée comme une marchandise, un bien dont on tire profit, ou doit-elle demeurer une ressource vitale à laquelle tout être humain devrait avoir accès parce qu'elle est nécessaire à la vie? Que nous sachions, la communauté internationale, tout incluant le Québec et le Canada, considère la vie comme étant le premier des droits reconnus. Notre réponse à la question est donc claire, ce qui ne veut pas dire que nous prétendions que la gestion de l'eau ne coûte rien!

S'agissant de l'eau, ressource vitale qui ne se soumet que bien partiellement aux frontières territoriales, le contrôle public ne s'avérera pas, à long terme, suffisant pour garantir le droit d'accès à l'eau et sa préservation. Mme Ouellet affirme fort justement dans la seconde partie de son texte que l'expérience récente dans plusieurs pays contredit l'affirmation que l'industrie privée gère mieux. Mais l'expérience et l'histoire nous apprennent davantage. Le contrôle des gouvernements et de sociétés d'État n'a pas été, dans de nombreux pays dont le nôtre, une garantie pour la préservation des ressources et de l'environnement, ni surtout une garantie d'accès pour les populations.

La souveraineté des États sur leurs ressources n'est pas une garantie suffisante pour la préservation et la répartition équitable des ressources. Elle aura conduit à une dilapidation de ce patrimoine, à une commercialisation outrancière dans certains cas, à un accaparement par les élites dans d'autres. Nous pourrions donner de nombreux exemples un peu partout dans le monde, mais il suffira de rappeler qu'au Québec même, ce sont des gouvernements démocratiquement élus qui ont concédé nos ressources parfois pour un seul dollar par cent ans; ce sont aussi nos gouvernements qui sont interpellés par la dilapidation de notre patrimoine forestier...

De ce constat bien concret sont nées des exigences, de plus en plus diffusées et partagées sur le plan international, visant d'une part à assurer aux populations des recours à l'égard des actions de l'État et d'autre part, à mettre en place des mécanismes supranationaux plus contraignants.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (editorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales); Benoît Munger (responsable du site Web); Brian Myles (justice et faits divers); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable); Stéphane Baillargeon (théâtre); Paul Cauchon (médiat); Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information); Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (editorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondantes parlementaires à Ottawa); LA PUBLI-CITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice); Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaina Côté, Marlene Côté, Anouk Hurburt, Manon Bouchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Léopold Ste Marie (directeur adjoint); Manon Blanchette, Sybille Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production); Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice); Johanne Brien (responsable à la clientèle); Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables); Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs); Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative); Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### OGM: le Canada cherche un compromis

DENNIS BUECKERT  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — Des délégués venus de différents pays se rencontrent cette semaine à Ottawa, pour tenter d'élaborer des règles approuvées par les Nations unies sur l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés.

L'avenir de la biotechnologie dans l'industrie agro-alimentaire pourrait être façonné par les décisions qui se prendront à la conférence de quatre jours de Codex Alimentarius, un organisme des Nations unies qui se préoccupe de normes en matière d'aliments. La conférence débute aujourd'hui.

Les États-Unis et l'Union européenne ont des positions opposées dans la bataille bureaucratique sur l'étiquetage. Le Canada, qui préside un comité important sur la question, tente de trouver un compromis.

Une proposition, privilégiée par les États-Unis, exigerait l'étiquetage d'aliments modifiés génétiquement dans les cas où ceux-ci poseraient certains risques pour la santé ou l'environnement.

Une proposition rivale, qui favorise cette fois l'Union européenne, ferait en sorte que tous les aliments ayant subi des altérations génétiques soient identifiés comme tels, même en l'absence d'un risque connu.

Margaret Kenny, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, a indiqué que le Canada s'efforcera de combiner les deux propositions.

Le Canada est favorable à l'étiquetage obligatoire pour des raisons de santé et de sécurité, a-t-elle dit au cours d'une entrevue, hier. Le Canada reconnaît aussi la nécessité d'avoir des normes internationales uniformes.

Mme Kenny a dit espérer que la conférence permette de discuter de la façon de combiner le meilleur des deux propositions.

La résolution de ce dossier pourrait avoir un impact important sur l'industrie biotechnologique, qui connaît une forte expansion, et au sein de laquelle le Canada fait figure de leader.

Si on parvient à un consensus, celui-ci pourrait même influencer la politique canadienne en matière d'aliments génétiquement modifiés.

La plupart des groupes de consommateurs et environnementaux préconisent l'étiquetage obligatoire. Et plusieurs dénoncent l'accent mis par le gouvernement fédéral sur le caractère volontaire de l'étiquetage.

Des recherches indiquent que les consommateurs auraient tendance à éviter les aliments étiquetés «génétiquement modifiés», même en l'absence de risque connu.

Le gouvernement et l'industrie avancent qu'il serait virtuellement impossible d'isoler les aliments génétiquement modifiés parce qu'ils sont déjà utilisés dans bon nombre de produits.

Mais Angela Rickman, du Sierra Club, rejette cet argument en disant que l'industrie étiquette déjà certaines cultures non modifiées, pour préserver leur identité génétique.

### Un syndicat de plus chez Loblaw

(Le Devoir) — Les 400 employés du controversé marché d'alimentation Loblaw de Brossard viennent de se doter d'un syndicat. Ils seront désormais membres des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), affilié à la FTQ, lequel représente également le personnel de l'ensemble des Loblaw au Canada. La centrale est aussi confiante quant à l'avenir dudit Loblaw. Ce dernier a obtenu un sursis évitant la destruction de sa succursale à la fin mars. L'ordre de démolition avait été émis par la Cour supérieure, en raison du zonage du bâtiment qui contrevient à la réglementation municipale. La Ville de Brossard a porté la cause en appel. Celle-ci doit être entendue début juin. «Nous allons suivre tout cela de très près pour protéger les intérêts de nos membres», a affirmé Tony Filato, secrétaire trésorier des TUAC-FTQ.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

l'Afrique en matière de nouvelles technologiques. Or, si les Africains ne viennent pas, que feront les Canadiens, il discuteront entre eux? lance-t-il encore.

Déjà, les invités, qui comptent aussi des artisans, avaient procédé à des transferts de fonds au Canada pour financer leurs activités commerciales à Montréal. «Sur quelle base ont-ils été refusés, il n'y a pas d'explications», ajoute Belayadi. Aux bureaux d'Immigration Canada, on refuse, au nom de la loi sur les renseignements personnels, de donner des détails sur les cas de ces refus en particulier.

«Ils ne sont pas obligés de s'expliquer sur le refus d'un visa», ajoute Marie Marais, des relations publiques du Salon, qui croit qu'il s'agit de «discrimination» sur la base du pays d'origine.

Il y a cinq ans, une réalisatrice algérienne, Hafsa Zibnaï Koudil (*Dilemme au féminin*), s'était fait refuser un visa pour participer aux Journées africaines et créoles. Mais finalement, les organisateurs des Journées, qui l'invitaient, avaient réussi à la faire venir au Canada.

### OTTAWA

Or, dans le cas qui nous occupe, M. Belayadi croit que la décision n'a pas été prise sur une base individuelle. «Ils ne passent pas tout le monde au peigne fin», dit-il. «De toute façon, ils ne dépendent pas tous de la même délégation».

Les organisateurs du Salon espèrent renverser la décision d'Immigration Canada en mobilisant les organismes participant au Salon, ainsi qu'en alertant les médias.

Outre le Forum des industries culturelles, le Salon prévoit également un Espace-Livre, abritant des écrivains prestigieux d'Afrique. Ce sera l'occasion de s'initier à l'Afrique à travers sa littérature. Des auteurs du Cameroun, du Rwanda, ou du Maroc débattront notamment des sujets chauds du continent africain, lors de tables rondes.

L'écrivaine rwandaise Yolande Mukagasana, qui a perdu son mari, ses enfants, son frère et ses sœurs dans le génocide de 1994, sera ici pour participer à un débat intitulé *Des mots pour dénoncer: Devoir de mémoire pour le Rwanda*. Mme Mukagasana vient de faire paraître le récit *Naïe pas peur de savoir*, chez Julliard, en 1999. La Marocaine Malika Oufkir, fille d'un ancien ministre marocain, et enfermée durant 19 ans dans les geôles d'Hassan II, sera du

débat sur l'écriture et l'expression dans le cadre de la francophonie. Elle a coécrit *La Prisonnière*, en 1999, avec Michèle Fitoussi. Sera également de ce débat l'écrivain Mongo Beti (qui vient de signer *Branlebas en noir et blanc*), qui a longuement dénoncé la corruption au Cameroun. Car la littérature africaine demeure, dans une large mesure, une littérature engagée.

Des Québécois, d'origine ou d'adoption, seront également de ces débats. Mentionnons Jean-Louis Roy, président du Partenariat International, et auteur d'*Une nouvelle Afrique à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, tout juste paru chez Hurtubise HMH, ou encore Yamina Mouhoub, qui a quitté l'Algérie pour le Québec en 1991, et qui a signé *Qu'importe le moment*, chez Teichtner, en 1999, un ouvrage «qui exprime le besoin de dire, de dénoncer la barbarie d'un pays où les artistes et les intellectuels sont encore massacrés», nous dit le programme du Salon. Les débats se déroulent dans différentes librairies et bibliothèques de Montréal, Québec et en région. Le forum des nouvelles technologies de l'information doit se tenir au Café électronique, et des séances de signatures auront lieu au Complexe Desjardins.

### CHAOS

SUITE DE LA PAGE 1

ouvert le feu, tirant avec leurs armes automatiques à travers les rangs des Casques bleus. Au moins une grenade a également été jetée.

La MINUSIL a perdu la trace de Foday Sankoh, a indiqué dans la soirée à la presse le porte-parole de la MINUSIL.

«Je ne sais pas où il se trouve en ce moment», a déclaré David Wimbhurst.

Impliqué dans plusieurs tentatives de coup d'État, ayant passé de longues années en prison, le caporal Sankoh ne perçoit qu'en 1990, en prêtant main forte à Charles Taylor, alors «seigneur de la guerre» au Liberia voisin, dont il est aujourd'hui le président. En 1991, Sankoh transporte la guerre en Sierra Leone. Ancien photographe itinérant dans les villes minières de l'est, frontalières du Liberia, il recrute parmi les chercheurs de fortune, soldats perdus du développement. La commercialisation des diamants exportés en contrebande finance le RUF, qui se bricole une idéologie à partir de la Révolution française, du communisme de Pol Pot et de la geste d'un héros local de la lutte anticoloniale, Bai Bureh, surnommé Kebelei. «celui qui ne se fatigue jamais de la guerre». Reçu de la brousse, sans communication avec l'extérieur au point où l'on ne connaît de lui que sa voix, enregistrée pour un appel aux secours par la Croix rouge internationale, Foday Sankoh est le chef d'une armée de citoyens inventant une ruralité révolutionnaire, d'eux seuls connue.

#### Opération d'évacuation

Hier, les premiers parachutistes britanniques chargés de mener l'opération d'évacuation des ressortissants étrangers ont commencé à arriver à l'intérieur de Freetown, en fin d'après-midi, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les parachutistes arrivent à bord d'hélicoptères de transport Chinook à l'héliport du Programme alimentaire mondial (PAM), situé près du quartier général de la MINUSIL, dans l'ouest de la capitale. Deux cents cinquante soldats britanniques étaient arrivés dans la matinée à l'aéroport de Lungi, séparé de la capitale par un bras de mer, pour «sécuriser» l'aéroport.

Après la fusillade, les magasins ont tous fermé, tandis que des milliers de personnes marchaient le long des rues sous une chaleur écrasante pour regagner leurs domiciles. Des dizaines de soldats en armes sillonnaient la ville à bord de véhicules militaires et de voitures civiles visiblement réquisitionnées. Un hélicoptère de l'armée sierra-léonaise a également pu être vu volant vers l'est, où de nouveaux affrontements ont opposé dimanche MINUSIL et combattants du RUF. Un hélicoptère de la MINUSIL a

quant à lui dû être abandonné aux rebelles après avoir été la cible de tirs alors qu'il effectuait une mission de ravitaillement — autorisée par le RUF — de Casques bleus encerclés à Makeni (centre).

Sa mission de paix en ruines, avec 500 hommes captifs des rebelles à travers le pays, la MINUSIL semblait se préparer, avec l'aide des parachutistes britanniques à défendre le quartier d'Aberdeen, petite péninsule de l'ouest de la ville où sont installés le QG de la force et le plus grand hôtel de Freetown.

Des renforts équipés de véhicules blindés ont été postés aux accès du quartier.

Le ministère britannique de la Défense a annoncé dans la soirée l'envoi de l'un de ses porte-avions au large de la Sierra Leone, portant à six le nombre de navires de guerre britanniques dépêchés dans la région. Les États-Unis se sont déclarés hier prêts à apporter une aide logistique pour renforcer la MINUSIL mais n'entendent pas s'engager davantage dans le borborygme sierra-léonais, excluant tout envoi de troupes au sol pour venir en aide aux 8700 Casques bleus présents dans le pays.

L'ONU à New York a annoncé hier qu'elle allait évacuer 266 membres de son personnel civil non essentiel de Freetown, et que seules 55 personnes resteraient sur place.

L'ONU plaçait hier ses espoirs dans un sommet prévu aujourd'hui à Abuja de neuf dirigeants d'Afrique de l'Ouest pour convaincre Foday Sankoh de respecter l'accord de paix, qu'il a signé à Lomé en juillet dernier avec le président Ahmad Tejan Kabbah.

Kofi Annan, «extrêmement inquiet», selon son porte-parole Fred Eckhard, a «appelé les gouvernements des pays voisins à faire tout leur possible pour empêcher des mouvements de rebelles depuis leur territoire vers la Sierra Leone».

Selon M. Eckhard, «le secrétaire général continue à souligner que, en plus des efforts de l'ONU, une force de réaction rapide peut être nécessaire en Sierra Leone aussi tôt que possible pour restaurer des conditions pour la reprise du processus de paix».

En janvier 1999, Foday Sankoh avait été arrêté au Nigeria, extradé et condamné à mort à Freetown, ses partisans déferlent sur la capitale. En une semaine de sanglante saturnale, avant d'être renvoyés à l'intérieur du pays, plus de 6000 civils y sont tués, des centaines d'autres amputés. Six mois après, Foday Sankoh signe un accord de paix, qui lui accorde l'impunité et un poste de vice-président, en plus de la mainmise sur les richesses minières qui ont fait le succès de son mouvement. En contrepartie, l'ONU exige le désarmement des partisans du RUF. Mais, fort de son expérience, le chef rebelle est lucide. «Ils ne peuvent forcer personne à désarmer et, s'ils essayent, ils le regretteront», explique-t-il en décembre dernier. «Que peut faire l'ONU? Ce n'est qu'un tigre de papier».

### Un journaliste indépendant arrêté en Yougoslavie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgrade — Un journaliste du quotidien indépendant Danas a été interpellé lundi à Kraljevo, une ville du centre de la Serbie, où il est le correspondant de ce journal de Belgrade, a indiqué son épouse par téléphone à l'AFP.

Le journaliste, Miroslav Filipovic, a été emmené par des hommes en civil dont deux se sont présentés comme faisant partie de la Sécurité d'Etat serbe (DB), a déclaré Slavica Filipovic. Il a été conduit au commissariat de police de Kraljevo, où il se trouvait en fin de soirée, selon elle.

Outre ses fonctions à Danas, Miroslav Filipovic est le correspondant à Kraljevo de l'Agence France-Presse (AFP). Il collabore également avec l'Institute for War and Peace Reporting (IWPR), un institut indépendant qui a son siège à Londres, et avec le Comité Helsinki pour la défense des droits de l'Homme.

Six hommes, tous en civil, ont interpellé le journaliste alors qu'il rentrait à son domicile, ont perquisitionné l'appartement et ont saisi une grande quantité de documents, dossiers, manuscrits, disquettes informatiques, le disque dur de son ordinateur personnel, ainsi que son répertoire téléphonique et son passeport, a indiqué Mme Filipovic.

«Ils n'ont pas dit de quoi il est accusé», a-t-elle déclaré. Mme Filipovic a indiqué qu'une liste des objets saisis lui avait été remise.

Le document mentionne que le journaliste est interpellé en vertu de l'article 210 du code pénal, pour éviter qu'il ne détruise ou ne cache «des objets qui doivent être saisis com-

me preuves dans une procédure pénale», mais il ne précise pas le motif ou la nature de la procédure en question, a-t-elle dit.

Elle a déclaré que les six hommes avaient été «corrects» au cours de l'interpellation et de la perquisition.

Le rédacteur en chef de Danas, Gruzica Spasovic, a indiqué à l'AFP qu'il ne disposait pas d'indications supplémentaires sur l'interpellation du journaliste ou sur ses motifs. «Cette affaire n'est pas du tout claire», a-t-il dit.

M. Spasovic a indiqué que les responsables de Danas étaient en contact avec l'Association indépendante des journalistes de Serbie (NUNS), avec des avocats, avec le Comité Helsinki.

Mme Filipovic a déclaré que son mari était membre du Parti démocratique (DS) de Zoran Djindjic, l'une des principales formations de l'opposition serbe, mais qu'il avait «gelé» depuis un certain temps son activité politique.

Le journaliste a pu parler au téléphone dans la soirée à son fils et lui a dit qu'il se trouvait au commissariat de police de Kraljevo, a déclaré Mme Filipovic.

«Il a dit que tout était en ordre, qu'il allait bien et qu'il devait faire une déclaration», sans préciser sur quoi portait cette déclaration, a-t-elle indiqué.

Mme Filipovic a ajouté qu'elle s'était rendue au commissariat et qu'un policier lui avait déclaré qu'il s'agissait d'un «entretien informatif qui allait encore durer». Elle n'a pas été en mesure de voir son mari. La durée légale de la garde à vue en Yougoslavie est de 72 heures.

### Alzheimer: disparition de colonnes de neurones

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Des micro-colonnes verticales de neurones disparaissent chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ont mis en évidence des physiiciens de l'université de Boston (Massachusetts). «Ces structures, situées dans la région du cerveau appelée cortex contrôlant les fonctions les plus développées telles que la pensée rationnelle et le langage - pourraient détenir la clé pour comprendre, et peut-être traiter, les ravages de cette maladie dévastatrice», souligne le P. Eugene Stanley, l'un des auteurs de l'étude à paraître mardi dans les Proceedings of the National Academy of Science.

Les physiiciens ont travaillé sur des échantillons de tissus provenant de personnes atteintes, la LBD (Lewy body dementia), et de non malades. Ils ont ainsi pu mettre au point une nouvelle technique d'imagerie basée sur la physique statistique pour visualiser et analyser les tissus céré-

braux. Cette méthode a révélé des micro-colonnes, des chaînes d'environ 11 neurones liés les uns aux autres et disposés perpendiculairement dans le cortex. «Chez les personnes atteintes de la LBD, nous n'avons pratiquement pas vu de colonnes, et chez celles souffrant de la maladie d'Alzheimer, les colonnes étaient beaucoup plus petites et moins marquées que dans le groupe de contrôle» sain, souligne le principal auteur de l'étude, le P. Sergey Buldyrev.

Ces micro-colonnes étaient déjà soupçonnées de jouer un rôle dans les fonctions cérébrales, mais c'est la première fois qu'elles ont été quantifiées et comparées entre des tissus sains et malades. Par ailleurs, l'étude a révélé que la diminution du nombre de ces micro-colonnes est proportionnelle au nombre de pertes de liaisons entre les neurones, l'un des changements les plus importants notés dans le tissu cérébral et qui serait lié à la mort des cellules du cerveau qui caractérise la maladie d'Alzheimer.

### BLAIR

#### «Le gouvernement perd traditionnellement les élections locales de mi-terme»

SUITE DE LA PAGE 1

Mais la défaite des travaillistes ne s'est pas arrêtée là. Sur les 3000 sièges en jeu dans les conseils municipaux, les travaillistes en ont perdu près de 600, dont la majorité sont passés aux conservateurs. Certes, les responsables du parti avaient pris les devants et prédit des pertes importantes. Mais, et ils l'ont eux-mêmes reconnu, ils ne s'attendaient pas à de si mauvais résultats.

Bref, le gouvernement travailliste a reçu une sévère mise en garde jeudi dernier. De nombreux électeurs travaillistes ont choisi, soit de rester à la maison, soit de voter libéral-démocrate ou même conservateur, en signe de protestation. Car les supporteurs traditionnels de la gauche anglaise se sentent délaissés par le gouvernement qu'ils ont élu. Un récent rapport a montré que l'écart entre les plus riches et les plus pauvres s'est accru depuis l'arrivée des travaillistes au pouvoir. Et les possibles fermetures de l'usine de Rover à Longbridge, et de celle de Ford à Dagenham, ont provoqué une vague de mécontentement chez les ouvriers. John Edmonds, leader syndical, considère que le gouvernement est responsable de ces fermetures: «Chaque fois ils refusent d'intervenir quand des milliers d'emplois sont en jeu. Il est temps que le ministère du Commerce et de l'Industrie [...] réalise que sa première tâche est de promouvoir et de protéger l'emploi.» L'impuissance gouvernementale a été sanctionnée et le parti travailliste a ainsi perdu 21 sièges au conseil municipal de Birmingham, près de Longbridge.

C'est le parti conservateur qui a retiré les dividendes de ce mécontentement. Ayant remporté près de 600 sièges supplémentaires, il semble sur une pente ascendante et son dirigeant, William Hague, se félicite de sa nouvelle rhétorique ultra-conservatrice. Enfermement des demandeurs d'asile dans des camps, renforcement du droit à l'autodéfense, refus de l'euro: autant de thèmes que les conservateurs ont martelés ces dernières semaines et auxquels ils attribuent leur succès. Le parti reprend espoir et envisage déjà une victoire possible aux élections générales de l'an prochain, rêve improbable il y a quelques semaines encore.

Mais c'est peut-être aller un peu vite en besogne. Le succès des conservateurs n'est pas si massif et la défaite des travaillistes pas si définitive qu'elle en a l'air. Car si le message «dur» des conservateurs a plu dans certaines régions, il semble qu'ailleurs il ait effrayé. Ainsi de l'élection législative cette fois, de Romsey, provoquée par la mort du député en février dernier. À la surprise générale, c'est la libérale-démocrate, Sandra Gidley, qui a remporté la victoire dans ce canton traditionnellement conservateur. Pour le dirigeant du parti libéral-démocrate, Charles Kennedy, cette victoire représente «un triomphe des politiques de l'espoir sur celles de la peur». Elle est d'autant plus significative qu'il s'agissait d'une élection législative, sur le modèle donc de l'élection générale de l'an prochain.

Quant à la bonne performance du candidat conservateur à la mairie de Londres, Steve Norris, elle semble bien plus tenir au refus de suivre le programme de William Hague qu'à son application. Arrivé deuxième avec plus de 27 % des votes, soit 14 points de plus que le candidat travailliste, Steve Norris a défendu les droits des homosexuels, dénoncé le racisme, et déclaré qu'il ne ferait pas poursuivre les personnes qui consomment du cannabis pour de raisons médicales. C'est avec un discours beaucoup plus au centre de l'échiquier politique que le candidat a su attirer les électeurs.

La stratégie dure de William Hague a donc eu des résultats mitigés et le report des votes vers le parti semble être bien plus un geste de protestation qu'un engagement pour les nouveaux thèmes conservateurs. Il n'en reste pas moins que les travaillistes doivent reconstruire leur électorat.

Mais tout est loin d'être perdu à près d'un an des élections. Les résultats de jeudi dernier, pour mauvais qu'ils soient, ne sont pas catastrophiques. Comme le souligne le Parti travailliste: «En 1986, les Tories étaient derrière le Labour en terme de partage des votes, mais ils ont remporté une deuxième victoire écrasante [aux législatives]. Le gouvernement perd traditionnellement les élections locales de mi-terme.» Les travaillistes restent donc confiants. Ils le sont d'autant plus que Tony Blair reste un premier ministre extrêmement populaire.

Quant à la mairie de Londres, elle est certes tombée aux mains de Ken Le Rouge, comme l'appellent ses détracteurs. Mais elle reste aussi entre les mains du gouvernement. Car c'est ce dernier qui a préparé le statut du maire à Londres. Et il n'a pas fait les choses au hasard. Si le maire dispose de responsabilités dans des domaines aussi variés que le transport, l'environnement ou la police, ses responsabilités sont savamment limitées.

Il est un seul facteur que le gouvernement n'a pas pu contrôler: la popularité du maire qui est de fait la deuxième personnalité politique du pays. Si celui-ci n'a que des pouvoirs, et un budget, réduits, il peut parler haut et fort. Et Tony Blair a tout à craindre de Ken Livingstone de ce côté-là.

Mais le premier ministre a également un atout de poids: la naissance prochaine de son quatrième enfant. À en juger par l'enthousiasme qui avait accueilli la nouvelle de cette prochaine naissance à l'automne dernier, cette naissance devrait de nouveau propulser Tony Blair aux sommets de la popularité.